



Commission Environnement et développement durable

Programme statistique 2014

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE SERVICE DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES (SOES)

| | |
|--|--------------------|
| Logement-Construction | 2 |
| Information environnementale | 10 |
| Méthodes pour le développement durable | 15 |
| Transports | 18 |
| Énergie | 25 |
| Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture DPMA Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture | 29 |

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

| | |
|--|--------------------|
| Service de la statistique et de la prospective (SSP) | 32 |
|--|--------------------|

EXTRAITS DE PROGRAMMES STATISTIQUES 2014

| | |
|--|--------------------|
| ET AUTRES SERVICES STATISTIQUES PUBLICS | 37 |
|--|--------------------|

| | |
|---------------------|--------------------|
| SIGLES | 40 |
|---------------------|--------------------|

AVERTISSEMENT : Cette compilation reprend les avant-projets transmis entre mai et août 2013 au Département de la coordination statistique et internationale de l'Insee à sa demande (note n°281 du 30 avril). Elle ne rend pas compte des modifications intervenues ultérieurement.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER

Service de l'observation et des statistiques - SOeS Sous-direction des statistiques du logement et de la construction - SDSLC

1. Contexte

Le programme de travail de l'année 2014 vise à consolider la production des statistiques sur la construction neuve, renouer avec le suivi conjoncturel de l'immobilier et l'analyse structurelle du secteur de la construction, animer la réflexion sur les déterminants de l'évolution du coût des logements, étudier les dynamiques de construction à l'œuvre dans les territoires, améliorer la diffusion des données issues de Filocom.

Avec le vote en 2011 du projet de loi de modernisation des professions judiciaires et juridiques réglementées, les bases notariales relatives aux transactions immobilières sont appelées à devenir exhaustives. L'étendue de la mission de service public mise à la charge de la profession notariale a été précisée par un décret publié en septembre 2013 pour une entrée en vigueur en 2014.

L'année 2014 sera aussi l'année de la valorisation de l'enquête Phébus qui fournit des informations sur des problématiques telles que la consommation d'énergie en lien avec l'efficacité énergétique des logements, la précarité énergétique, l'effet rebond, etc.

Améliorer le suivi conjoncturel de la construction neuve

La réorganisation de la production statistique de la sous-direction, commencée il y a deux ans, s'est achevée fin 2013. Les trois pôles interrégionaux de production statistique ainsi créés permettront d'améliorer significativement la collecte des informations. Parallèlement, des travaux statistiques sont menés sur le calcul d'indicateurs synthétiques du nombre de logements autorisés ou mis en chantier, moins sensibles aux aléas de collecte afin d'améliorer le suivi conjoncturel de la construction neuve.

Améliorer le suivi de la commercialisation

Au mode de collecte actuel de l'enquête sur la commercialisation des logements neufs pourrait se substituer au moins en partie une collecte dématérialisée directement auprès des promoteurs. Plus largement, la réflexion sur la refonte de l'enquête doit intégrer plusieurs *scenarii* d'évolution sur le contenu du questionnaire et l'application informatique, en intégrant notamment des besoins liés à son utilisation dans le calcul de l'indice de prix des logements neufs publié par l'Insee.

Faire évoluer la diffusion de Filocom

Les évolutions de Filocom (nombre de variables, accès aux données, extensions des possibilités d'archivage) concerneront la livraison du millésime 2015. Le contour des évolutions sera finalisé à l'automne 2013 en collaboration avec la DGFIP pour présenter un dossier à la Cnil en début 2014.

Suivre la conjoncture de l'immobilier et développer l'analyse structurelle du secteur de la construction

L'objectif est de publier en 2014, une note de conjoncture trimestrielle comportant à la fois une synthèse sur la conjoncture immobilière et des indicateurs permettant des approches très variées de la conjoncture du logement. Le bilan conjoncturel profitera des travaux sur les indicateurs d'activité dans la construction neuve, élément essentiel de l'analyse de la conjoncture de l'immobilier. De façon complémentaire, l'analyse structurelle du secteur de la construction sera développée en exploitant la source Esane. L'objectif est de publier chaque année la situation des entreprises de la construction. Parallèlement une réflexion sera engagée avec l'Insee sur le contenu du questionnaire de l'ESA construction.

Travailler sur les déterminants, de l'évolution des prix des logements

La Ministre en charge du logement a souhaité que la commission des comptes du logement travaille sur les déterminants du coût du logement dans les années 2000. Ces travaux seront réalisés au sein d'un groupe de travail animé par la présidente de la Commission des comptes du logement et regroupant chercheurs, administrations et différents acteurs du logement. Par ailleurs, la commission des comptes du logement a souhaité prolonger l'étude sur la mesure de l'avantage dont bénéficient les locataires du parc HLM en comparant le prix d'un loyer HLM et celui d'un logement équivalent du parc privé. Il s'agira de décrire et d'estimer les dispositifs qui conduisent à cet avantage.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

| Opérations | Prévision | Observations | Suivi |
|--|---|---|--|
| Suivi des permis de construire et des mises en chantier (Sit@del2) | Mise en place de la nouvelle application en 2009 | | Application pleinement stabilisée. |
| Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux | | Répertoire créé par l'art.112 de la loi de mobilisation pour le logement. Décret et arrêté parus. | Le répertoire se met en place à présent, conformément au calendrier prévu |
| Enquêtes thématiques auprès des entreprises de la construction | | La collecte des enquêtes sur la « qualité » sera entièrement sous traitée | |
| Refonte du mode de collecte de l'enquête ICC-PRLN | | | |
| Compte satellite du logement | Refonte des chaînes de production investissement, aides et locaux d'hébergement | | Réduction des délais : en cours de réalisation. Documentation et réflexion méthodologique. |
| Filocom | Redéploiement de la diffusion | Le protocole DGFIP-SOeS sera actualisé dans le courant de l'année 2014 | Diffusion sous Géokit3 en septembre 2010. Diffusion sous un Intranet restreint début mars 2011 |

3. Travaux nouveaux pour 2014

3.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Enquête Déchets

L'enquête sur les déchets et déblais produits par l'activité de BTP a pour objectif général de mieux connaître la production de déchets et déblais issue de l'activité du bâtiment et des travaux publics. Ses résultats permettront notamment de répondre au règlement européen statistique sur les déchets (RSD).

Les attentes des utilisateurs, Insee indirectement, fédérations et syndicats professionnels (FFB, FNTP, Capeb), analystes et chercheurs dans le domaine de la construction) sur ce sujet sont multiples. Il s'agit de mesurer précisément les quantités et les destinations finales des quantités de déchets produits par les différents secteurs du BTP. Il s'agit aussi de mieux cerner les pratiques et les freins en matière de tri, de recyclage et de valorisation des déchets.

3.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2014

Suivi de la consommation neuve de logements et de locaux non résidentiels

Le SOeS a pour objectif de publier à partir de 2014 des indicateurs statistiques du nombre d'autorisations de construire, du nombre de mises en chantiers ainsi que des annulations de permis qui seront moins sensibles aux aléas de collecte. Il s'agit de passer des données brutes directement issues de la base administrative sans traitement statistique à une logique d'estimation.

Répertoire du parc locatif social

Les bailleurs sont tenus de transmettre une fois par an les renseignements nécessaires à l'alimentation du répertoire, Le répertoire a été étendu à de nouvelles variables en 2013, l'obligation de réponse portera sur l'année 2014.

Bases notariales

Les bases recensent environ les deux tiers des transactions de logements anciens, mais elles présentent par endroits des trous de couverture qui rendent délicate leur utilisation à l'échelon régional et surtout local.

Pour y remédier, et compte tenu des recommandations contenues dans le [rapport du Cnis sur les statistiques du logement et de l'immobilier \(rapport « Vorms »¹\)](#) en 2010, le Parlement a voté au printemps 2011 des dispositions qui instaurent, pour la profession notariale prise dans son ensemble (c'est-à-dire les notaires et le Conseil supérieur du notariat), une mission de service public consistant à collecter, centraliser et diffuser l'information relative aux mutations d'immeubles à titre onéreux.

Un décret en Conseil d'État² fixe la liste des informations à transmettre par les notaires au Conseil supérieur du notariat, ainsi que les modalités de rediffusion des informations ainsi collectées. Par le biais de cette disposition législative, les bases notariales deviendront exhaustives, car en vertu du règlement de la profession, les notaires sont tenus d'alimenter les bases de données assises sur un acte législatif ou réglementaire.

La publication du décret d'application est intervenue en septembre 2013 avec une prise d'effet 90 jours plus tard.

3.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014

Diffusion des résultats de l'enquête Phébus

Les données d'enquêtes seront disponibles en 2014. Plusieurs études sont envisagées, notamment un numéro de la revue du CGDD sera consacré à la performance énergétique des logements et aux consommations d'énergie de leurs occupants. La diffusion de Phébus sera coordonnée avec celle de l'enquête logement qui interviendra fin 2014, en particulier sur la question de la précarité énergétique.

Bases notariales

Le décret prévoit la diffusion gratuite d'indicateurs de prix sur les logements et de nombre de mutations, sur le champ des logements anciens, tous les trois mois, par région, département, arrondissement et agglomération de plus de 20 000 habitants. En dehors de cette diffusion standard gratuite, tout demandeur pourra obtenir des tableaux à façon, moyennant le paiement d'une redevance dont le mode de calcul sera fixé par arrêté.

Liste des publications diffusées effectivement en 2012 et en 2013

| Titre(s) et lien(s) | Type de diffusion selon la codification * | Enquêtes concernée(s) (intitulé et date) | Date de la diffusion | Remarques |
|---|--|---|-----------------------------|------------------|
| Chiffres et statistiques « La construction de logements » | 3 | Sit@del2 | 1 fois par mois | |

¹ http://www.cnis.fr/cms/Accueil/publications/Les_rapports_du_Cnis?publication=82561

² <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027926582&categorieLien=id>

| | | | | |
|--|---|---------------------|----------------------|--|
| Données locales - statistiques « La construction de logements » | 2 | Sit@del2 | 1 fois par mois | |
| Chiffres et statistiques « La construction de locaux non résidentiels » | 3 | Sit@del2 | 1 fois par mois | |
| Données locales - statistiques « La construction de locaux non résidentiels » | 2 | Sit@del2 | 1 fois par mois | |
| Chiffres et statistiques « Commercialisation des logements neufs » | 3 | ECLN | 1 fois par trimestre | |
| Données locales secrétisées - statistiques « Commercialisation des logements neufs » | 2 | ECLN | 1 fois par trimestre | |
| Chiffres et statistiques « Enquête sur le prix des terrains à bâtir » | 3 | EPTB | 1 fois par an | |
| Chiffres et statistiques « Le parc locatif social au 1 ^{er} janvier » | 3 | RPLS | 1 fois par an | |
| Chiffres et statistiques « L'indice de prix des travaux d'entretien-amélioration de logements » – résultats trimestriels | 3 | IPEA | Trim. | Repris par l'Insee à compter du 2 ^e trimestre |
| « Comptes du logement – édition 2012 (comptes 2011 et 2012) », les rapports du SOeS collection références, CGDD, mars 2013 | 4 | Comptes du logement | Annuelle | |
| « Dépense de logement en 2012 : rebond des dépenses courantes et maintien de l'investissement », Le Point Sur n° 150, décembre 2012 | 4 | Comptes du logement | Annuelle | |
| « L'état du logement » Références - Décembre 2012 | 4 | Comptes du logement | Annuelle | |
| Projection du nombre de ménages et calcul de la demande potentielle en logement : méthode et résultat Document de travail n° 7 – septembre 2012 | 4 | | Annuelle | |

| Titre(s) et lien(s) | Type de diffusion selon la codification * | Enquêtes concernée(s) (intitulé et date) | Date de la diffusion | Remarques |
|--|---|--|----------------------|-----------|
| La demande potentielle de logement à l'horizon 2030 : une estimation par croissance attendue du nombre de ménages Le point sur n° 135 – août 2012 | 4 | | Annuelle | |
| « Durée de la construction des logements : le rôle des tensions dans l'industrie du bâtiment entre 1990 et 2010 », Le point Sur n° 122, avril 2012 | 4 | Sit@del | Ponctuelle | |
| « Urbanisme et consommation de l'espace : une question de mesure », Revue du CGDD – mars 2012 | 3 | | Ponctuelle | |
| Les conditions d'occupation des logements au 1er janvier 2011 – Chiffres et statistiques n° 343 – août 2012 | 3 | Filocom | Bisannuelle | |
| Les occupants des logements en 2011 – Chiffres et statistiques n° 342 – août 2012 | 3 | Filocom | Bisannuelle | |
| La structure du parc de logement – chiffres et statistiques n° 341 – août 2012 | 3 | Comptes du logement | Bisannuelle | |
| Deux décennies d'aides au logement Le point sur n° 129 – juin 2012 | 3 | Filocom | Bisannuelle | |
| Les conditions de logement des ménages à bas revenus en 2010 Chiffres et statistiques n° 91 février 2012 | | | Ponctuelle | |
| « Conditions de logement de 2005 à 2010 : légère amélioration, moins marquée pour les ménages modestes », Le Point Sur n° 116, mars 2012 | 4 | Enquête logement | Ponctuelle | |
| « La part du logement dans le budget des ménages en 2010 : alourdissement pour les locataires du privé », Le Point Sur n° 117, mars 2012 | 4 | Enquête logement | Ponctuelle | |
| « Comptes du logement – résultats provisoires 2010 et premières estimations 2011 », les rapports du SOeS collection références, CGDD, mars 2012 | 4 | Comptes du logement | Annuelle | |
| « Dépense de logement en 2011 : l'investissement avec la croissance et les dépenses courantes ralentissent », Le Point Sur n° 110, février 2012 | 4 | Comptes du logement | Annuelle | |

*** Type de diffusion**

- 1 - Alimentation de processus aval *comptes nationaux, Eurostat, bases multisources...*
- 2 - Données détaillées, *bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique (chercheurs, collectivités...)...*
- 3 - Chiffres clés, principaux résultats "4 pages", *indicateurs, indices...*
- 4 - Synthèses, analyses publications de références, éventuellement multisources:::
- 5 - Valorisation, communication *site internet dédié, séminaire, conférence...*

3.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2014

Néant.

4. Aspects particuliers du programme 2014

4.1. Aspects « régionaux et locaux »

La création par voie législative d'une mission de service public, à la charge de la profession notariale, de collecte, de centralisation et de diffusion de l'information relative aux mutations d'immeubles à titre onéreux a précisément pour objet de garantir l'exhaustivité des bases notariales de façon à permettre leur exploitation à l'échelon local.

Les sources Sitadel, ECLN, EPTB et Filocom, de par leur exhaustivité, se prêtent très bien à des exploitations au niveau régional ou local. L'assouplissement recherché des règles de secret pour l'enquête ECLN vise à pouvoir diffuser davantage d'informations qu'à présent à un niveau géographique fin. La réorganisation de la diffusion des statistiques issues de Filocom vise essentiellement à mieux satisfaire les besoins en information sur l'habitat au niveau local.

4.2. Aspects environnement

Le SOeS exploite le fichier des bénéficiaires de l'éco-PTZ, pour mieux connaître ceux-ci ainsi que les montants en jeu (cf. 3.2. supra). Les considérations relatives à la performance énergétique sont un aspect essentiel de l'enquête thématique sur la qualité dans la construction neuve (cf. 2.1 supra). L'enquête EPTB inclut un questionnaire rénové en 2010 sur les modes de chauffage (énergies renouvelables). Enfin, la géo-localisation de Sitadel devrait contribuer à la connaissance et à la mesure de l'étalement urbain.

4.3. Aspects européens

Néant.

5. Opérations répétitives

| Opérations répétitives | Unité responsable | Observations |
|--|-------------------|-----------------|
| Enquêtes | | |
| Prix des terrains à bâtir (EPTB) | Bureau SLC1 | cf. 5.1. infra. |
| Commercialisation des logements neufs (ECLN) | Bureau SLC1 | cf. 5.1. infra. |
| Indice du prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA) | Bureau SLC2 | cf. 5.1. infra. |
| ICC Prix de revient des logements neufs (PRLN) | Bureau SLC2 | cf. 5.1. infra. |
| Exploitation de fichiers administratifs | | |
| Filocom | Bureau SLC3 | cf. 5.2. infra. |
| Sitadel | Bureau SLC1 | cf. 5.2. infra. |
| Fichiers du prêt à taux zéro | Bureau SLC1 | cf. 5.2. infra. |
| RPLS | Bureau SLC1 | |
| Autres travaux répétitifs | | |
| Compte satellite du logement | Bureau SLC3 | cf. 5.3. infra. |

5.1. Enquêtes

Enquête sur le prix des terrains à bâtir (EPTB)

L'enquête sur le prix des terrains à bâtir a été lancée en 2006. Cette enquête, réalisée chaque année, fournit des informations sur les ménages ayant obtenu un permis de construire pour l'édification d'une maison individuelle, sur la consistance de la maison et sur son mode de chauffage, sur son prix ainsi que sur le prix et les caractéristiques du terrain. L'enquête sera poursuivie en 2014.

Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)

ECLN est une enquête trimestrielle réalisée auprès des promoteurs immobiliers, pour connaître leurs mises en vente de logements, le nombre et le prix des logements vendus, ainsi que l'encours des logements proposés. Les résultats sont publiés par région et par nombre de pièces des logements, en distinguant l'habitat collectif et l'habitat individuel (groupé). L'enquête couvre la France métropolitaine et est exhaustive sur les programmes d'au moins cinq logements destinés à la vente auprès de particuliers.

L'indice du coût de la construction (ICC) et l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN)

L'indice du coût de la construction (ICC) est calculé et publié par l'Insee à partir des données de l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN) réalisée par le SOeS. Le passage à la méthode hédonique pour le calcul de l'indice est intervenu pour l'indice du 4^e trimestre 2009, publié en avril 2010. Ce changement de méthode a permis un allègement substantiel du questionnaire et des documents collectés.

L'indice des prix de l'entretien-amélioration de logements (IPEA)

Dans son avis de conformité n°74/D131 du 20 septembre 2010, le comité du label a attribué à l'enquête IPEA le label d'intérêt général et de qualité statistique. 2012 a été la dernière année du calcul de cet indice avec l'application des indices de prix de vente industriels (IPVI). Le transfert de l'IPEA à l'Insee est effectif depuis le deuxième trimestre 2013, L'Insee reprend le calcul de l'indice Ipea sur un échantillon réduit (1 000 prestations au lieu de 3 500).

Les enquêtes mensuelles de branche dans le bâtiment (B) et les travaux publics (TP)

Les enquêtes mensuelles de branche sont réalisées par voie postale par les fédérations professionnelles (FFB et FNTP) auprès des entreprises ayant une activité de bâtiment ou de travaux publics à titre principal ou secondaire. L'enquête sur les travaux publics a pour objectif de fournir des indicateurs conjoncturels : travaux réalisés, salaires payés, marchés conclus, effectifs ouvriers permanents et heures travaillées sur les chantiers. L'enquête sur le bâtiment a pour objectif de contribuer au calcul de l'Indice de la Production Industrielle (IPI) de l'Insee et des indices d'activité et d'emploi et de salaire de la profession.

5.2. Exploitation de fichiers administratifs

Filocom

Dans le cadre d'un protocole avec la Direction générale des finances publiques (DGFIP), le service de l'observation et des statistiques (SOeS) dispose tous les deux ans (années impaires) de données fiscales et foncières issues du mariage des fichiers de la taxe d'habitation, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des propriétaires et des propriétés bâties. En 2011, exceptionnellement, le SOeS a disposé en outre des données au 1/1/2010. L'actualisation du protocole liant la DGFIP et le SOeS se poursuit en 2014. Elle vise à élargir la liste des destinataires et des thèmes d'exploitations du fichier. Elle permettra en outre une diffusion sur internet de données en structure sous forme cartographique.

Ce fichier fournit une information de première importance sur le couple logement-occupant. Son apport principal repose, outre son exhaustivité, sur une information à un niveau géographique très fin, la connaissance des revenus des occupants et la possibilité d'effectuer des études longitudinales. Le fichier permet en outre de connaître l'âge du parc de logements et la durée d'occupation. Utilisées en liaison avec d'autres sources, les données contenues dans ce fichier enrichissent l'analyse des situations locales d'habitat.

Le champ longitudinal se circonscrit au logement (présence d'un identifiant logement). Il conviendrait de renforcer la dimension longitudinale par l'ajout d'un identifiant individu qui permettrait de suivre la trajectoire résidentielle des personnes. Une première piste consistant à demander à la DGFIP l'ajout de cet identifiant aux variables actuellement fournies s'était révélée infructueuse en 2008. Le SOeS s'était

alors penché en 2009 sur des travaux visant à générer cet identifiant grâce aux techniques de hachage-chaînage utilisées en épidémiologie (modèles probabilistes reposant sur le calcul de scores). La quantité d'informations du fichier permettant d'identifier précisément chaque individu s'était révélée trop faible, générant un nombre de ménages en doublon trop grand pour opérer la création d'un système fiable d'identifiants cryptés. Dans le cadre de l'actualisation du protocole, le SOeS réitère sa demande d'un identifiant individuel.

Suivi de la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels (Sitadel)

La nouvelle application d'architecture nationale (Sit@del2) a été mise en place début avril 2009. En 2010, l'application a été stabilisée et donne satisfaction. Des améliorations « outils » ont eu lieu en 2011, notamment un accès internet via monservicpublic.fr³ pour les pétitionnaires désireux de saisir en ligne leur Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) ou leur Déclaration attestant de l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

Pour 2014, les réflexions se poursuivent sur des aspects statistiques : publications d'estimations en dates réelles, géolocalisation des données, publication de séries de logements achevés. Il s'agit de travaux s'inscrivant dans le cadre des orientations de moyen terme du service.

Fichiers des bénéficiaires du Prêt à taux zéro (PTZ)

Le SOeS exploite de longue date à des fins statistiques le fichier des bénéficiaires du PTZ confectionné par la Société de gestion du fond de garantie de l'accès social (SGFGAS) pour le compte de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP). Ce fichier permet les chiffrages des aides publiques correspondantes dans le cadre du compte satellite du logement, et a fait l'objet de plusieurs publications autonomes visant à décrire le profil des bénéficiaires.

Le SOeS a depuis 2012 accès aux fichiers des bénéficiaires du PTZ+, mais n'a pas accès à l'éco-PTZ+. Il dépose donc une demande d'accès à l'éco-PTZ et en ce sens au titre de l'article 7bis de la loi du 07 juin 1951.

5.3. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Le compte satellite du logement

Les séries de comptes du logement couvrent les années 1984 à 2011, voire 2012 pour la majeure partie des dépenses courantes. Les évolutions des loyers sont reprises dans le cadre central des comptes nationaux et sont transmises à Eurostat pour le calcul des parités de pouvoir d'achat.

Les méthodes de chiffrage de l'investissement, des locaux d'hébergement et des aides publiques au logement ont été expertisées et la coordination du chiffrage du compte avec les évaluations de la comptabilité nationale a été confortée.

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

Lors de l'enquête ECLN, les promoteurs remplissent tous les trois mois (avec l'aide d'un enquêteur) un questionnaire pour chacun de leurs programmes en cours de commercialisation. Même si ce questionnaire est simple, son remplissage peut s'avérer fastidieux pour un promoteur qui gère de nombreux programmes. Or pour certains promoteurs les données correspondantes figurent dans leur système d'information et on pourrait envisager de les en extraire informatiquement (ce qui nécessite toutefois un investissement informatique). La faisabilité sera étudiée avec quelques promoteurs importants. Si les résultats s'avèrent positifs, la possibilité de répondre par extraction informatique pourrait être ensuite offerte à tout promoteur qui le souhaite.

Par ailleurs, l'enquête IPEA a été transférée mi-2013 à l'Insee avec une réduction importante de la taille de son échantillon (1/3), se rapprochant ainsi de la taille des échantillons habituellement retenues pour les autres indices de prix de vente.

³ https://connexion.mon.service-public.fr/auth/0?spid=http://portail.msp.gouv.fr&minlvl=1&mode=0&failure_id=0

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER

Service de l'observation et des statistiques (SOeS) Sous-direction de l'information environnementale - SDIE

1. Contexte

En matière d'environnement, le contexte est caractérisé par les orientations prioritaires définies aussi bien au niveau national qu'international.

A l'échelon national, la mise en place d'une conférence environnementale annuelle avec différentes tables rondes thématiques porte nécessairement des priorités d'observation et d'acquisition des connaissances sur les thèmes retenus. Les prochaines tables rondes doivent aborder l'économie circulaire, la biodiversité marine, mers et océans, la politique de l'eau, emplois de la transition écologique, éducation au développement durable.

A l'échelon international, l'élaboration et le suivi d'indicateurs de développement durable, en intégrant l'efficacité de la ressource ou l'élaboration de données synthétiques sur l'état physique de l'environnement restent une priorité majeure en lien avec la mise en œuvre du système des comptes intégrés de l'économie et de l'environnement (SEEA) adopté par les Nations Unies.

État des milieux

En ce qui concerne le *suivi des sols*, le Gis (groupement d'intérêt scientifique) Sol a été reconduit sur la période 2012-2016. Les premières années (2012-2014) sont consacrées à des analyses complémentaires sur les échantillons de sol prélevés lors de la première période ; une stratégie d'échantillonnage aléatoire stratifiée dite « annualisée » a été définie pour la 2e campagne du Réseau de Mesure de la Qualité des Sols, dont le lancement est prévu si possible en 2015. L'échantillonnage sera étalé sur 9 à 12 années, ce qui correspond à environ 10 % des sites échantillonnés chaque année répartis sur tout le territoire.

S'agissant de la *nature et de la biodiversité*, le SOeS poursuivra son travail de recueil et de diffusion de données de synthèse, qui alimentent notamment l'Observatoire national de la biodiversité lancé en 2012, avec une mise à jour annuelle du tableau de bord des indicateurs.

Dans le domaine de la *qualité des milieux aquatiques, ainsi que dans celui de la qualité de l'air*, les travaux de production et de mise à jour d'indices d'évolution seront poursuivis. Un indicateur d'évolution de la présence des pesticides dans les cours d'eau est en cours d'élaboration pour le plan Ecophyto. Le SOeS maintiendra également sa contribution au système d'information sur l'eau, et aux rapportages internationaux (AEE, Eurostat, OCDE, Oskar).

Le SOeS poursuivra, en partenariat avec l'Agence des aires marines protégées et l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, son investissement dans *l'observatoire national de la mer et du littoral*, lancé en 2012. Il permettra l'accès à des données de synthèse et des données territorialisées sur la mer et le littoral.

Pressions et impacts des agents économiques (entreprises, ménages)

Afin de répondre aux enjeux de *production et consommation durables*, au cœur de *l'économie circulaire*, le SOeS poursuivra ses travaux sur les flux de matières et les relations entre le développement économique et les pressions sur l'environnement à différentes échelles. Il s'agit d'élaborer et de diffuser notamment des indicateurs synthétiques.

D'une part, conformément aux recommandations ou obligations internationales (G8, OCDE, AEE) ou communautaires (règlement 691/2011 sur les comptes économiques de l'environnement adopté en 2011), le SOeS :

- actualisera les *comptes de flux de matières* mobilisées par l'économie, y compris via les importations ; actualisera les comptes d'émission (dans l'air) par branche d'activité de type Namea et l'estimation consolidée des « flux cachée » ;
- poursuivra le développement, l'actualisation et l'analyse *d'applications Namea* à la consommation d'eau puis aux rejets dans l'eau, à la consommation d'énergie, à la consommation de (certaines) matières, et à la production de déchets, permettant de compléter l'image de l'empreinte environnementale de la demande finale de la France ;
- actualisera et valorisera les *comptes de la forêt* en partenariat avec le LEF, l'IGN, le Ministère de l'agriculture et l'Insee, en prenant en compte les dernières modifications de données ;
- actualisera les *comptes de dépenses relatives à l'environnement*, en consolidant leur documentation méthodologique.

D'autre part, le SOeS poursuivra *l'analyse d'impacts environnementaux liés à la consommation des ménages* et la conception d'indicateurs dérivés, afin d'alimenter l'enjeu d'une consommation plus soutenable. Pour cela, il s'appuiera sur le rapprochement des données d'enquêtes Budget des familles avec les contenus environnementaux des produits des branches fournis par Namea, sur l'information disponible relative aux modes de consommation émergents, et sur la mise en regard des données de pressions réelles avec celle relative aux pratiques, opinions et perceptions déclarées des ménages.

Risques, économie et société

L'évaluation des enjeux vulnérables réalisée pour les risques d'inondations, de gonflement/retrait des argiles et pour les risques côtiers liés au changement climatique sera poursuivie dans plusieurs directions : extension de la méthode à de nouvelles zones géographiques, estimation de nouveaux enjeux (risques technologiques) grâce à la mobilisation de nouvelles sources de la statistique publique, application de nouveaux outils (RIL, BD TOPO ...) en vue d'améliorer la précision des résultats.

Le SOeS est associé aux travaux de *l'Observatoire national des risques naturels* lancé en 2012 et à ce titre, a produit des indicateurs portant prioritairement sur l'exposition d'enjeux (population, logements,...) au risque d'inondation. Des indicateurs complémentaires, portant sur d'autres aléas (glissements de terrain,...) sont en cours de production pour la fin de l'année 2013.

L'observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte, lancé au printemps 2010 va poursuivre ses travaux pour 2013-2014 : suivi et régionalisation de la statistique portant sur les emplois de l'économie verte ; évaluation sectorielle des impacts de la croissance verte sur l'emploi ; marché du travail, recrutements et formations dans les métiers liés à la croissance verte. Afin de mettre en évidence les liens entre les emplois et les formations, un atelier spécifique a été mis en place en 2013. Les premiers résultats de l'Observatoire diffusés en juin 2011 sous la forme d'une publication collective « Activités, emplois et métiers liés à la croissance verte -Périmètres et résultats » feront l'objet d'une actualisation en 2013 où l'accent sera mis sur l'aspect « marché du travail des métiers verts/verdissants ».

Au cours de l'année 2013, ces travaux ont permis d'alimenter le « *Tableau de bord des indicateurs de l'économie verte* » qui a fait l'objet d'une communication en Conseil des Ministres le 22 mai 2013.

Le SOeS a renouvelé en décembre 2012 son partenariat historique avec le Céreq afin de bénéficier de la reconduction de l'enquête Génération début 2013.

Pour ce qui est des enquêtes auprès des ménages, les enquêtes sur les perceptions sociales de l'environnement seront actualisées et valorisées en 2014 avec l'enquête sur le sentiment d'exposition des personnes aux risques majeurs ou naturels sur leurs lieux de vie dont la phase de collecte se déroule à l'automne 2013. Le partenariat avec l'Insee pour l'exploitation de l'enquête Camme de novembre 2013 sera renouvelé ainsi que celui avec le Crédoc pour l'exploitation de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations » de mai 2013.

Pour les *enquêtes* auprès *des entreprises*, l'enquête « Entreprises et développement durable » en partenariat avec l'Insee fera l'objet d'une publication collective pour 2014.

Les travaux d'extension du champ des *comptes de l'environnement* seront poursuivis en 2013 avec l'intégration de la biodiversité :

- extension des comptes physiques et monétaires à certains écosystèmes ;
- comptabilisation des actifs/patrimoine naturel(s) selon les préconisations des Nations Unies dans le cadre de la révision du système de comptabilité environnementale économique intégrée (SEEA).

2. Travaux nouveaux pour 2014

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

La réponse 2014 (portant sur 2012) au règlement statistique européen sur les **déchets** (RSD) exploitera les enquêtes menées ou exploitées antérieurement par d'autres services statistiques et par le SOeS. Elle s'appuiera en particulier sur une enquête sur les déchets de l'industrie et du commerce menée par l'Insee. Des besoins nouveaux concernant les déchets alimentaires seront renseignés.

Opinions et pratiques environnementales : le dispositif pluriannuel d'enquêtes du SOeS prévoit la réalisation périodique d'enquêtes spécifiquement dédiées aux pratiques environnementales. La dernière édition de cette enquête, réalisée fin 2010 a été valorisée en 2011 par une publication intitulée « les perceptions sociales et pratiques environnementales des Français de 1995 à 2011 ». L'élaboration de la prochaine enquête sera lancée en 2014.

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2014

Les exploitations statistiques de base de données élaborées à partir de remontées administratives et à des finalités d'abord réglementaires vont se poursuivre. Le travail est engagé et passe notamment par un diagnostic de la qualité de ces bases. Il en va de même en matière de données Recherche et développement et d'exploitation des comptes des collectivités locales, auquel s'ajoute un effort de connaissance quant à la précision des dépenses effectuées en matière de protection de l'environnement produites chaque année.

Une amélioration de la connaissance de l'exposition des populations et territoires aux risques à partir d'Aria et de Gaspar se poursuivra.

2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014

La mobilisation des nouveaux indices de prix à la production pour les activités de gestion des déchets et des eaux usées fournis par l'Insee permettra d'envisager le partage volume/prix de la dépense courante de protection de l'environnement pour les domaines de gestion des eaux usées et des déchets. Une première expérimentation du partage volume/prix a pu être réalisée en mai 2011 à partir de l'indice des prix à la production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution. Les travaux en la matière se poursuivront en 2014 au fur et à mesure de la disponibilité des indices.

2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2014

Dans le but de mettre les comptes économiques de l'environnement, comptes satellites du cadre central de la comptabilité nationale produits par le SOeS, en conformité avec la norme internationale en la matière et assurer un rapportage obligatoire à Eurostat⁴ dès 2015, un projet de refonte méthodologique a été entreprise. Il consistera notamment à fiabiliser la production des comptes par la mobilisation de sources de qualité statistique (DGFIP pour les comptes publics, enquêtes annuelles de production, É sane, Antipol en provenance de l'Insee). Au préalable, un important travail de documentation méthodologique est en voie d'achèvement.

4

3. Aspects particuliers du programme 2014

3.1. Aspects « Territoires »

En 2013, un investissement méthodologique porté par le SOeS sur le sujet de l'analyse du contenu des formations initiales en environnement donnera lieu, en 2014, à une étude complète (qualitative et quantitative) des formations environnementales, y compris des éclairages territoriaux (région Paca, Réunion, Île-de-France). Ce travail sera notamment mis à disposition de l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte.

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

La prochaine édition du rapport sur l'état de l'environnement en France sera publiée en 2014. Ce rapport répond à un engagement international de la France. Ce document de synthèse, dont la première édition date de 1994, est publié tous les quatre ans. Le rapport sur l'état de l'environnement vise à donner au public des clés de lecture claires et synthétiques sur les caractéristiques majeures de la situation environnementale en France. L'édition 2014 apportera des réponses aux questions suivantes :

- vivons-nous dans un environnement plus ou moins dégradé, plus ou moins contaminé ?
- la situation de la biodiversité s'est-elle améliorée ?
- quel usage la société française fait-elle des ressources naturelles ?
- sommes-nous plus ou moins exposés aux risques ?
- les modes de vie, les pratiques de consommation et de production évoluent-ils vers moins de pressions exercées sur l'environnement ?
- comment évolue l'information environnementale ?

Un support web dédié facilitera l'articulation de ce rapport avec les autres ressources de référence disponibles et régulièrement mises à jour."

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

Néant.

3.4. Aspects «européens »

Le règlement UE 691/2011 sur les comptes économiques de l'environnement impose depuis 2013 un rapportage sur trois modules, assuré par le SOeS :

- comptes de flux de matières de l'économie,
- comptes d'émissions atmosphériques par secteur d'activité (« Namea air »)
- et comptes de taxes environnementales.

Il est envisagé d'étendre le périmètre de ces comptes, dans le cadre de la mise en œuvre progressive du cadre des comptes économiques de l'environnement des Nations Unies (SEEA). Une proposition de modification du règlement 691/2011 est en cours de discussion au Conseil de l'Union européenne, qui vise à intégrer 3 nouveaux modules :

- comptes des éco-activités,
- comptes de flux d'énergie par secteur d'activité,
- comptes de dépenses environnementales.

Le premier rapportage devrait intervenir pour ces modules en 2016.

4. Opérations répétitives

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant

Autres opérations de production à caractère permanent

Environnement, développement durable

| Opérations | Type | Objectif |
|------------------------|--|--|
| Déchets dangereux SOeS | Exploitation statistique : - des mouvements frontaliers des déchets dangereux, - des installations classées produisant des déchets dangereux | Localiser et estimer le volume des déchets dangereux |

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER

SERVICE DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES (SOeS)

Sous-direction des méthodes pour le développement durable - SDM3D

1. Contexte

La sous-direction des méthodes et données pour le développement durable a un rôle transversal au sein du SOeS. Elle met en œuvre la politique de diffusion et gestion des systèmes d'information définie au sein du service, elle est responsable du suivi de la qualité, elle coordonne le travail de mise en œuvre et de calcul des indicateurs de suivi des conférences environnementales et de la stratégie nationale 2014-2020, enfin elle anime le réseau des statisticiens en Dreal.

En 2014, le programme de travail de la sous-direction sera largement défini par les demandes émises dans le cadre des tables rondes des conférences environnementales et par la mise en œuvre de la nouvelle stratégie 2014-2020. De nouveaux indicateurs, en complément des indicateurs déjà existants, seront élaborés en concertation avec le Cnis et le Cese. La forte demande de données locales donnera lieu à des travaux spécifiques de géolocalisation de sources « logement » et « transport ». Enfin 2014 sera consacrée au traitement et à la diffusion de Corine Land Cover 2012.

Le plan qualité du service défini en 2013 fera l'objet d'un suivi au sein de la sous-direction. Par ailleurs, des travaux de réflexion permettant de faire évoluer la politique de diffusion du service et d'aboutir à terme sur une refonte de son site internet seront entrepris dans le courant de l'année 2014.

2. Taux nouveaux pour 2014

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2014

En 2014, la sous-direction des méthodes et données pour le développement durable poursuivra l'effort entrepris avec le réseau scientifique et technique du ministère (Cerema à partir du 1^{er} janvier 2014) de façon à exploiter les fichiers Majic. Il s'agit de mettre à la disposition des Dreal et DDT (M) les outils permettant de calculer des indicateurs d'étalement urbain à différentes échelles territoriales selon une méthodologie partagée. Le principe retenu a été présenté dans le cadre de la commission Territoires du Cnis qui s'est réunie le 22 novembre 2012. Les travaux entrepris en 2013 se poursuivront au moins jusqu'à la fin du premier semestre 2014.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014

La politique de diffusion, définie par le service et mise en œuvre par la sous-direction, reposera sur trois axes principaux en 2014 :

- mieux segmenter l'offre éditoriale en cherchant une plus grande cohérence au sein de chacune des collections de publications ; cela vaut en particulier pour la collection Repères dont l'harmonisation entreprise en 2013 se poursuivra en 2014 ;
- poursuivre le développement du site Web en améliorant son ergonomie, en enrichissant son contenu (partie territoires en particulier) et en recourant à des présentations ou formats de diffusion plus attrayants lorsque la technologie le permet ;
- diffuser en recourant à de nouveaux supports de diffusion tels que les Smartphones ou les tablettes numériques ; il s'agit à la fois d'élargir l'audience du service, en particulier en ce qui concerne les chiffres-clés (collection Repères), et de réduire les coûts d'impression induits par la diffusion papier.

Par ailleurs, des contacts ont été pris en 2013 avec le Centre d'accès sécurisé aux données (CASD) dans la perspective de faciliter l'accès des chercheurs à certaines informations produites ou détenues par le SOeS. En cas de succès de cette négociation, cela se traduirait en 2014 par l'hébergement et la diffusion par le CASD de données sur le logement-construction et les transports.

3. Aspects particuliers du programme 2014

3.1. Aspects « Territoires »

La sous-direction est notamment composée du bureau « développement durable et territoires » en charge de la coordination du réseau observation et statistiques en Dreal sous l'autorité du chef de service.

Géolocalisation

Au premier semestre 2013, la SDM3D a organisé un séminaire consacré à la géolocalisation auquel ont participé l'Insee, la Datar, le réseau scientifique et technique du ministère et le secrétariat général du comité interministériel des villes. Cette rencontre d'une journée devrait être reconduite en 2014 pour mieux partager les progrès techniques en matière de géolocalisation, pour définir des priorités communes et aussi des partenariats de production, comme c'est déjà le cas avec le pôle de géolocalisation de l'Insee à Bordeaux pour le répertoire du parc locatif social du SOeS.

Dans tous les cas, les efforts entrepris en 2013 pour géolocaliser l'information à des niveaux infra communaux (XY, parcelle, carreau) seront poursuivis en 2014. Les sources concernées sont à ce stade le répertoire des entrepôts (travail commun avec la SDST) et plusieurs sources sur le logement et la construction, dont le fichier Sit@del (avec SDSLC).

Réseau observation et statistiques et Dreal (ROeS)

En 2014, la sous-direction prévoit d'organiser deux réunions de coordination du ROeS. Par ailleurs l'instance de pilotage du réseau, au sein de laquelle les différentes entités du CGDD, les statisticiens régionaux et leurs chefs de service sont représentés, devrait aussi se réunir deux fois sous l'autorité du chef de service.

Le fait que le ROeS ne bénéficie pas du statut de SSM constitue un véritable frein pour l'exploitation des données produites au sein du service et pose problème compte tenu de la montée en puissance de la demande des acteurs locaux et de l'obligation d'élaborer différents schémas régionaux (climat-air-énergie, politique du logement, politique des transports). Cela complique en effet considérablement l'exploitation des fichiers de données ayant un caractère confidentiel (Exemple : refus opposé par le comité du secret statistique à la suite d'une demande d'accès à l'EACEI formulée par le statisticien issu de l'Insee de la Dreal des Pays-de-la-Loire).

Pour dépasser cette difficulté, la sous-direction doit dégager des moyens pour la mise à disposition des statisticiens du ROeS de données prétabulées respectant les contraintes liées au secret statistique et au secret fiscal. En 2014, il est vraisemblable que cette offre dédiée au ROeS prendra une importance croissante.

Corine Land Cover 2012 et couches haute résolution

CLC 2012 est en cours de production et devrait pouvoir être diffusé avant la fin du premier semestre 2014. Cette couche d'occupation des sols reste essentielle pour caractériser et suivre dans le temps les phénomènes d'artificialisation, de conflit d'usage des terres et pour répondre aux attentes qui s'expriment en particulier au sein de l'ONCEA. De plus, la production de couches haute résolution, qui seront également disponibles en 2014, devrait permettre une meilleure connaissance des phénomènes d'imperméabilisation et répondre à des attentes multiples en matière de politiques publiques (politique fiscale, protection des zones humides, gestion de la forêt).

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

Indicateurs de développement durable

La préparation de la stratégie 2014-2020, qui succèdera à l'actuelle stratégie nationale de développement durable (2010-2013), donnera lieu à l'élaboration d'un jeu d'indicateurs de développement durable. Il est vraisemblable qu'une grande partie des indicateurs actuels (4 de contexte, 15 phares et 35 de second niveau) seront conservés. Néanmoins, il est également probable que de nouveaux indicateurs devront être calculés dès 2014 (indicateurs extra PIB) ou extraits du tableau des indicateurs macro de l'économie verte pour suivre cette future stratégie.

La sous-direction continuera en 2014 de mettre à jour le jeu d'indicateurs de développement durable conçus en partenariat avec la Datar avec l'appui de l'Insee. De plus, le contenu des 9 axes transversaux stratégiques de la future stratégie laisse penser qu'il conviendra d'élaborer de nouveaux indicateurs répondant à des questions qui prennent de l'ampleur (Égalité et résilience des territoires, vulnérabilité énergétique, logement décent).

Vulnérabilité énergétique

La SDM3D participe, conjointement avec la sous-direction des transports, à l'élaboration de l'investissement AT 44 sur la vulnérabilité énergétique liée au logement et aux déplacements contraints en partenariat avec le département de l'action régionale et le Psar Analyse territoriale. La sous-direction assurera l'interface entre l'Insee et les sous-directions techniques en charge de l'enquête Phébus (statistiques du logement et de la construction et statistiques de l'énergie) dont les résultats seront utilisés dans la seconde phase de l'investissement ; elle coordonnera également la participation de deux ou trois Dreal qui seront associées à l'investissement à côté de directions régionales de l'Insee.

Taxes environnementales

Le règlement 691/2011 de l'Union européenne impose la réalisation de comptes économiques de l'environnement portant notamment sur les taxes environnementales. Il s'agit d'inventorier le montant des taxes sur l'énergie, sur les transports, sur la pollution et sur les ressources par branche d'activité. Compte tenu de la difficulté de l'exercice, le SOeS a demandé une dérogation de deux ans qui lui a été accordée pour l'exécution de ce règlement (partie taxes environnementales seulement). En 2014, la sous-direction continuera donc d'élaborer la méthodologie devant permettre un envoi annuel des tableaux destinés à Eurostat à partir d'avril 2015.

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

Au premier semestre 2013, la sous-direction a exploité les résultats d'une enquête sur l'accessibilité des personnes handicapées aux établissements de l'État recevant du public (10 000 établissements publics enquêtés en France). Cette enquête, commanditée par la ministre déléguée aux personnes handicapées et par la déléguée ministérielle au handicap, a été rendue obligatoire par une circulaire signée par quatre ministres. Elle visait à évaluer la mise en œuvre de la loi « handicap » du 11 février 2005. Des attentes semblent maintenant s'exprimer pour que cette enquête soit étendue à un échantillon représentatif d'établissements privés recevant du public. Si cette demande prenait corps, la SDM3D pourrait être conduite à réaliser en 2014 une enquête statistique légère (questionnaire d'une dizaine de questions) auprès d'établissements tirés au hasard dans la base permanente des équipements.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER

SERVICE DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES (SOeS) Sous-direction des statistiques des transports - SDST

1. Contexte

Le contexte

Le programme de travail du SOeS en matière de statistiques sur les transports est assez fortement déterminé par les règlements européens et les recommandations du rapport du Cnis sur l'inventaire des besoins d'information dans les transports (2007)⁵ ainsi que par les demandes exprimées par la Commission des comptes des transports.

Il est également influencé par la nécessité de fournir des éléments relatifs aux transports à un niveau plus localisé de manière à accompagner les DREALS en matière de diffusion statistique régionale voire plus localisé encore.

En 2014, il sera également fortement influencé par la nécessité de fournir en 2015 des informations sur le transport routier et ferroviaire dans le cadre du Groupe européen sur l'observation du fret à travers les Alpes dans le cadre du suivi des accords de Zurich.

Le SOeS déménagera au cours de l'année 2014 ce qui occasionnera une charge sur son temps de travail tandis que se poursuit la réduction des effectifs de la sous-direction ; en outre, la création du Céréma, établissement public issu du rassemblement du Sétra, du Certu, du Setmef et des 8 centres techniques de l'équipement (Cété) conduit à une petite réorganisation et en particulier l'intégration au sein du bureau de la statistique des véhicules de l'ensemble de l'équipe jusqu'à présent en charge de la gestion de la collecte et des traitements des questionnaires de l'enquête TRM.

Connaissance des véhicules et des transports routiers

La mise en production totale et sécurisée et la gestion de RSVERO (répertoire statistique sur les véhicules routiers) sont une priorité ainsi que l'utilisation des contrôles techniques pour estimer le parc effectif localisé et les kms que ces véhicules parcourent annuellement. Cet outil qui remplace ce que fut le FCA (fichier central des automobiles) puis un temps dénommé Sidiv, doit devenir le pilier du système statistique sur les véhicules routiers, leur usage et leurs externalités.

Le bilan de la circulation routière qui rassemble et met en cohérence les données sur le parc de véhicules, la circulation routière et la consommation de carburants a été rebasé en 2011 mais doit encore être rénové dans sa fonctionnalité : l'objectif de moyen terme est, d'une part de le régionaliser, d'autre part, de distinguer circulation locale et circulation longue distance. Une réflexion devra être engagée pour mieux prendre en compte la croissance au sein du parc des véhicules à motorisation dite alternative (électrique, hybride, au gaz).

Après la production d'une enquête sur l'usage des véhicules légers (2010) et une nouvelle enquête sur l'usage des deux-roues motorisée (2RM) en 2012, une enquête sur l'usage des autocars sera réalisée en 2014. Elle est en cours de « réingéneering » par rapport à ce qui a pu être réalisé avant les années 2006 de manière à en améliorer la représentativité géographique, mais il apparaît impossible d'espérer estimer un volume fiable de « voyageurs-km » tant le comptage des passagers par arrêt de montée et de descente serait coûteux pour les répondants

Après la pré-étude réalisée en 2012-2013 sur la possibilité technique de remplacer l'enquête Transit (enquête réalisée tous les 5 ans aux frontières qui consiste principalement à interroger les conducteurs de poids-lourds interceptés sur leur chargement, origine et destination) par une exploitation spécifique

⁵ Inventaire des besoins d'information sur les transports - http://www.cnis.fr/cms/Accueil/publications/Les_rapports_du_Cnis?publication=82605

des enquêtes TRM européennes, l'expérience sera concrétisée en 2015 pour fournir des résultats au groupe observation du fret dans le cadre des accords de Zurich sur l'année 2014. Au-delà de la seule réponse aux obligations alpines, il est visé d'estimer ainsi l'ensemble du trafic international sur le territoire français et d'en localiser les itinéraires empruntés. Ces travaux permettront aussi d'enrichir le bilan de la circulation ainsi que d'autres observatoires tels que l'observatoire des trafics pyrénéens, l'observatoire de la vallée du Rhône et de l'arc languedocien, l'observatoire de la taxe poids-lourds de Bretagne...

Mise en œuvre de la collecte d'informations sur le transport ferroviaire dans un nouveau cadre juridique

Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur les besoins d'information transport, un cadre réglementaire a été adopté pour la collecte d'informations sur le transport ferroviaire : après l'[article 1 de la loi sur la régulation ferroviaire du 8 décembre 2009](#), un [décret](#) et un [arrêté](#) d'application ont été adoptés le 23 avril 2012 de manière à organiser l'accès des autorités publiques à l'information sur le transport ferroviaire.

Ce nouveau cadre juridique prévoit une collecte d'information très étendue par rapport à celle précédemment réalisée à partir de l'enquête statistique auprès des opérateurs ferroviaires. Elle comprend un volet mensuel (contre trimestriel précédemment) et annuel plus riches que l'information recueillie dans le cadre de l'enquête statistique qui sera ainsi abandonnée. Outre un bilan de la 1^{re} collecte et des difficultés rencontrées, le bureau des statistiques multimodales devra mener un projet informatique pour recevoir, valider, traiter, intégrer dans le dispositif statistique multimodal (Sitram) et diffuser les résultats dans de bonnes conditions.

Le dispositif devra également permettre d'alimenter le groupe observation du fret alpin du suivi des accords de Zurich.

Meilleure connaissance de la multi-modalité et de l'intermodalité

La multimodalité est un axe majeur de la politique des transports. En matière d'information statistique, cela conduit à rechercher une meilleure connaissance des opportunités offertes par les infrastructures d'une part, par celle de flux complets des chaînes de transport d'autre part.

Pour les marchandises, l'alimentation de la base de données Sitram avec les flux de transport maritime reste un objectif pour 2014 ou 2015. L'intégration dans cette base de données de statistiques de transport par origine et destination plus fines que jusqu'à présent grâce aux travaux déjà menés avec VNF (fluvial) et au recueil des nouvelles statistiques ferroviaires permettra une approche multi-modale nouvelle.

La poursuite de la sécurisation du processus de constitution du répertoire des entrepôts, la mise en œuvre d'une enquête d'amélioration du répertoire et d'une exploitation statistique des informations qu'il contient devrait permettre de disposer d'un panorama complet de cette activité qui constitue le cœur de la logistique, occupe de l'ordre de 500 mille salariés et structure les opportunités de transfert modal.

Se poursuivra en 2014 le travail de préparation des dispositifs futurs de connaissance de la mobilité des ménages : suites du workshop Eurostat sur les enquêtes nationales transport, rassemblement dans une base commune des enquêtes locales sur la mobilité, analyse des résultats du recensement de la population, intégration avec les résultats annuels sur la mobilité longue distance (panel SDT).

Connaissance des territoires

Ces dernières années ont vu la problématique adressée à la sous-direction des statistiques de transports évoluer vers une demande d'information de plus en plus localisée. La sous-direction poursuivra et intensifiera les transmissions d'informations statistiques sur les transports et la logistique aux Dréals.

A la suite des travaux menés à partir de l'exploitation du recensement de la population dans le domaine des transports, le SOeS s'attache à constituer une base nationale de données relatives aux infrastructures de transports et en particulier des équipements ouverts aux ménages. Gares, aéroports, stations services alimentent désormais la Base permanente des équipements gérée par l'Insee ; les

travaux sont engagés avec le Certu pour la mise en place d'une base sur les arrêts de transport en commun urbains, départementaux et régionaux qui complètera l'existant.

Le SOeS poursuivra les travaux engagés avec l'Insee (département de l'action régionale) sur la réalisation d'outils visant à étudier la vulnérabilité des ménages vis-à-vis des prix de l'énergie. Ces travaux reposent sur l'estimation localisée des dépenses liées aux transports quotidiens et mobiliseront les enquêtes existantes (ENTD, EMD...), le recensement de la population, les données issues du répertoire des véhicules routiers (nombre de véhicules par commune, motorisation, kms parcourus)

Économie des transports

Après l'avis d'opportunité favorable délivré par le Cnis, un indice du prix du fret ferroviaire sera développé ouvrant la possibilité de production d'un indice d'ensemble du transport de fret et de la logistique. La production de ces indices sera désormais partagée entre l'Insee qui en a repris l'essentiel fin 2012 et le SOeS qui gardera dans le domaine quelques travaux de collecte.

Dans le domaine du prix du transport de voyageurs, la DGAC ayant mis en place un indice concernant le transport aérien, le SOeS tentera d'élaborer un indice similaire dans le domaine du transport ferroviaire longue distance en ayant recours à interrogation des sites de réservation en ligne pour relever les prix d'un panier représentatif de liaisons ferroviaires.

La qualité de service pour les usagers constitue un aspect important du choix des modes de transports que les ménages utilisent. Les travaux engagés dans le cadre de la Commission des comptes des transports sur la qualité de service dans les transports en commun urbains se sont poursuivis en 2013 et ont été exposés à la Commission des comptes des transports. Ils se poursuivront en relation avec la nouvelle Autorité de la qualité de service dans les transports et pourraient être étendus aux liaisons ferroviaires.

2. Travaux nouveaux pour 2014

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Mise en place d'un indice de prix du transport ferroviaire de marchandises : suite à l'avis favorable sur l'opportunité d'une telle opération et au label accordés par le Cnis, le SOeS a débuté la collecte des données sur la base du volontariat et en collaboration avec l'AUTF (association des utilisateurs de transport de fret). Cet indice reposera sur une collecte auprès des principaux chargeurs, tout au moins pour la première base de l'indice. Ce travail ne s'inscrit pas dans le cadre du règlement européen STS, mais vise à répondre à une partie de la recommandation R13 du rapport du Cnis sur les besoins d'information dans les transports et permettrait de constituer à terme un indice d'ensemble du prix du transport de fret et de la logistique.

Réalisation d'une enquête sur l'utilisation des véhicules de transport routier de voyageurs

Après 6 ans d'interruption de l'enquête permanente sur le transport routier de voyageurs, l'enquête vise à mieux mesurer l'utilisation des autocars, notamment dans le transport occasionnel. L'enquête sera totalement renouvelée par rapport à l'ancienne car elle s'appuiera sur la connaissance désormais fine des distances parcourues par le parc d'autocar grâce à la mobilisation du répertoire de véhicules et des contrôles techniques des véhicules. Elle permettra de mieux connaître le mode d'exploitation des véhicules, l'intensité au cours de l'année de leur usage, les origines-destinations des transports de personnes. Elle a été présentée au comité du label du Cnis à l'automne 2013.

Se poursuivra la réflexion sur un dispositif d'estimation de la consommation unitaire de carburant des véhicules particuliers en remplacement de l'actuel panel suivi par *Kantar world panel*, pour en améliorer la fiabilité et réduire son coût. Un dispositif de remplacement sera à l'étude en 2014 pour une mise en œuvre en 2015 : enquête légère sur un échantillon de véhicules, panel enquêté chaque année...

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2014

La généralisation de l'**utilisation des données des contrôles techniques** se poursuit, afin de connaître un parc roulant de véhicules routiers. L'appariement des données de contrôle technique avec le répertoire permet de répartir les kilomètres parcourus selon des niveaux géographiques fins (jusqu'à la commune) ou des critères techniques comme l'âge des véhicules, leur motorisation, leur norme euro. Les utilisations sont multiples, tant sur le plan statistique (meilleur calibrage des échantillons d'enquête sur l'utilisation des véhicules, amélioration de la précision de l'estimation de la circulation routière) que pour l'aide à la conduite des politiques environnementales (impacts environnementaux, qualité de l'air par exemple). **Elle est effective de façon permanente pour les bus et cars, elle devrait se concrétiser en 2014 pour les véhicules de transport routier de marchandises et si possible pour les véhicules utilitaires routiers.**

La mise en place, en principe à partir d'octobre 2013 de la taxe poids-lourds (assise sur l'usage du réseau routier national non concédé et d'une partie du réseau routier départemental) sera l'occasion de disposer de comptages routiers nouveaux collectés par la DGDDI et auxquels le SOeS pourra avoir accès :

- comptages par nationalité du redevable (km taxés)
- comptages par point de passage géographique

Ces données seront mobilisées dans la perspective d'un usage permanent pour l'amélioration et l'approfondissement du bilan de la circulation routière d'une part, pour l'exploitation des enquêtes TRM européennes et française et en particulier leur redressement (voir remplacement de l'enquête Transit) par l'exploitation des enquêtes TRM européennes).

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2014

3. Aspects particuliers du programme 2014

3.1. Aspects « Territoires »

Extension des équipements transports fournis à la BPE avec les arrêts de transport en commun urbains, départementaux et régionaux (non ferroviaires).

A partir de l'enquête TRM, production de matrices de flux de marchandises (entrée / sorties) régionales pour alimenter les travaux sur les flux de matières au niveau régional

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

Voir le paragraphe sur l'intermodalité-multimodalité dans la synthèse.

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

Néant.

3.4. Aspects « européens »

Le SOeS souhaite utiliser bien au-delà de ce qui est actuellement fait les enquêtes TRM européennes. Le projet de remplacement de l'enquête Transit par un dispositif d'imputation des itinéraires des enquêtes européennes a déjà été présenté à Eurostat (octobre 2012).

La qualité des enquêtes réalisées par les différents pays est variable et l'imputation des itinéraires permet de déceler des sous-estimations importantes ; le SOeS compte proposer à Eurostat un groupe de travail sur le redressement possible des enquêtes à partir de ces comptages ; les pays disposant d'informations par nationalité (Allemagne, Autriche, Suisse et bientôt la France) grâce aux dispositifs de

taxe poids-lourd pourraient être moteurs car pourraient distinguer au sein de la circulation l'origine nationale des poids-lourds et ainsi redresser distinctement les résultats transmis par les États.

4. Opérations répétitives

Remarque : certains visas ne sont pas encore affectés, ou concernent des groupes d'enquêtes ; ils sont notés « 2013 »

| Intitulé de l'enquête | N° de visa | Service Producteur | périodicité de l'enquête |
|---|------------|--------------------|--------------------------|
| Enquête sur l'activité des entrepôts et des plates-formes logistiques | 2011A099TR | SOeS | Annuelle |
| Enquête permanente sur l'utilisation de véhicules routiers de marchandises (TRM) | 2013H032TR | SOeS | Infra annuelle |
| Enquête sur les prix de l'entreposage et de la manutention | 2013 | SOeS | Trimestrielle |
| Enquête sur la durée du travail des conducteurs routiers, par lecture de "chronotachygraphes" | 2013T717TR | SOeS | Trimestrielle |
| Enquête trimestrielle sur les prix dans le transport fluvial de marchandises | 2013 | SOeS | Trimestrielle |
| Enquête trimestrielle sur les prix des services de transport routier de marchandises | 2013 | SOeS | Trimestrielle |
| Enquête trimestrielle sur l'activité de la messagerie | 2013T711TR | SOeS | Trimestrielle |
| Enquête trimestrielle sur les prix du transport ferroviaire de fret | 2013T713TR | SOeS | Trimestrielle |

Autres opérations de production à caractère permanent

a. Services publics et services aux publics

| Opérations | Type | Objectif |
|---|---|---|
| Compte satellite des transports | Exploitation de plusieurs sources statistiques et administratives : - comptes nationaux (en particuliers consommation des ménages) - Esane - Comptes des administrations publiques (DGFIP) - Comptes des collectivités locales (DGCL) | Etablir la dépense nationale en transport et sa répartition par secteur institutionnel et allocation (route, fer, aérien, voie navigable, maritime et transports urbains) |
| SI – entrepôts et plates formes logistiques Répertoire des entrepôts SOeS | Exploitations fichiers multiples (Sirene, GIDIC, DADS, Sitadel, fichiers professionnels...) pour constituer un répertoire des entrepôts et plates-formes logistiques | Etudier l'organisation et l'activité logistique et le partage des différents modes de transport aux différents points de la chaîne logistique |
| Collecte sur les remontées mécaniques DGITM | Publications | |
| Collecte sur le transport par voies navigables VNF | Collecte à l'occasion des redevances liées à l'utilisation de l'infrastructure | Alimente les statistiques sur le transport par voies navigables et notamment le règlement européen |

| <i>Opérations</i> | <i>Type</i> | <i>Objectif</i> |
|--|---|--|
| Collecte sur ports maritimes <i>DGITM/PTF4</i> | Collecte dans le cadre de l'arrêté ministériel http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026686864&dateTexte=&categorieLien=id | Alimente les statistiques sur le transport maritime et notamment le règlement européen |
| Collecte sur la flotte de commerce française <i>DGITM/DAM</i> | Gestion du répertoire ... → voir publication de la DAM | |
| Collecte sur le transport aérien <i>DGAC</i> | Collecte dans le cadre de l'arrêté ministériel | Alimente les statistiques sur le transport aérien et notamment le règlement européen |

b. Environnement, développement durable

| <i>Opérations</i> | <i>Type</i> | <i>Objectif</i> |
|---|---|--|
| Déchets dangereux SOeS | Exploitation statistique : - des mouvements frontaliers des déchets dangereux, - des installations classées produisant des déchets dangereux | Localiser et estimer le volume des déchets dangereux |
| Dispositif SitraM Système d'information sur les transports de marchandises SOeS | La banque de données annuelles SitraM est alimentée par 4 sources administratives : - le fichier rail, de la SNCF - le fichier voies navigables intérieures de « Voies Navigables de France », - les fichiers sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (TRM) d'autres pays de l'UE - le fichier des Douanes recensant les transports internationaux faisant l'objet du commerce extérieur de la France. | Etablir les flux de marchandises selon le mode de transport, la nature des marchandises, l'origine et la destination, le volume et le conditionnement. |
| Dispositif Sitrav Système d'information sur les transports de voyageurs SOeS | Exploitation des DADS | Rassembler l'ensemble des données relatives aux déplacements de personnes, quel qu'en soit le mode. |
| Répertoire statistique des véhicules routiers SOeS | Exploitations des données des cartes grises ainsi que les contrôles techniques des véhicules. | Etudier la dynamique du parc automobile |

c. Services publics et services aux publics

| <i>Opérations</i> | <i>Type</i> | <i>Objectif</i> |
|---------------------------------|---|---|
| Compte satellite des transports | Exploitation de plusieurs sources statistiques et administratives : - comptes nationaux (en particuliers consommation des ménages) - Esane - Comptes des administrations publiques (DGFIP) - Comptes des collectivités locales (DGCL) | Etablir la dépense nationale en transport et sa répartition par secteur institutionnel et allocation (route, fer, aérien, voie navigable, maritime et transports urbains) |

| <i>Opérations</i> | <i>Type</i> | <i>Objectif</i> |
|--|---|---|
| SI – entrepôts et plates formes logistiques Répertoire des entrepôts SOeS | Exploitations fichiers multiples (Sirene, GIDIC, DADS, Sitadel, fichiers professionnels...) pour constituer un répertoire des entrepôts et plates-formes logistiques | Etudier l'organisation et l'activité logistique et le partage des différents modes de transport aux différents points de la chaîne logistique |
| Collecte sur les remontées mécaniques <i>DGITM</i> | Publications | |
| Collecte sur le transport par voies navigables <i>VNF</i> | Collecte à l'occasion des redevances liées à l'utilisation de l'infrastructure | Alimente les statistiques sur le transport par voies navigables et notamment le règlement européen |
| Collecte sur ports maritimes <i>DGITM/PTF4</i> | Collecte dans le cadre de l'arrêté ministériel http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026686864&dateTexte=&categorieLien=id | Alimente les statistiques sur le transport maritime et notamment le règlement européen |
| Collecte sur la flotte de commerce française <i>DGITM/DAM</i> | Gestion du répertoire | |
| Collecte sur le transport aérien <i>DGAC</i> | Collecte dans le cadre de l'arrêté ministériel | Alimente les statistiques sur le transport aérien et notamment le règlement européen |

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Après avoir été réalisée en 2010 et en 2011, l'enquête sur l'activité des entrepôts et plates-formes logistiques ne sera pas renouvelée avant l'année 2014.

Seront poursuivies :

- l'exploitation des données de contrôle technique ;
- l'étude sur le remplacement de l'enquête Transit par une exploitation spécifique des enquêtes TRM européennes. Si ces travaux concluent positivement, l'enquête Transit dont la prochaine édition devrait porter soit sur 2014 soit sur 2015 sera abandonnée ;
- l'utilisation des données de la taxe poids lourd ;
- la dématérialisation de la collecte (avis n°6) : la collecte de l'enquête TRM est ouverte à la collecte par internet. mais un faible nombre d'entreprises y recourent. Des contacts sont pris avec les entreprises pour connaître les causes de cette faible utilisation. En fonction des réponses, un projet de réingénierie de la collecte pourrait être entrepris en 2014, et la procédure de collecte papier pourrait être modifiée (plus d'envoi de questionnaire papier et d'enveloppe T). Des contacts avec plusieurs éditeurs de logiciels de gestion de flotte de véhicules ont été pris de manière à intégrer dans leur logiciel une fonction automatisant la réponse dématérialisée à l'enquête TRM. Une expérimentation se poursuit avec un éditeur de logiciel qui a accepté de développer un module spécifique.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER

SERVICE DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES (SOeS)

Sous-direction des statistiques de l'énergie - SDSE

1. Contexte

La question énergétique restera vraisemblablement au cœur de l'actualité en 2014, et les demandes adressées à la sous-direction des statistiques de l'énergie ne cessent d'augmenter. La politique énergétique de la France fait actuellement l'objet de nombreux audits de la Cour des Comptes, la mandature actuelle aura à adopter de nouvelles programmations quinquennales d'investissement pour la chaleur, le gaz, et l'électricité, le débat national sur la transition énergétique qui se déroule ce printemps et débouchera sur une loi de programmation à l'automne pourrait entraîner de nouvelles demandes d'information, et le contexte européen est également favorable à l'établissement de statistiques plus fines et plus fréquentes (directive efficacité énergétique adoptée fin 2012, préparation d'une nouvelle révision du règlement sur les statistiques de l'énergie).

Pour l'année 2014, les priorités de la sous-direction resteront :

- **le maintien et le renforcement des travaux de fonds, dans l'optique de fournir des statistiques robustes, fiables, dans les délais**, aux différentes instances internationales et au niveau national (note de conjoncture mensuelle, tableau éolien – photovoltaïque trimestriel, bilan annuel de l'énergie, données de suivi du plan national d'action en faveur des énergies renouvelables). Si la situation actuelle est dans l'ensemble satisfaisante, la sous-direction peut encore progresser. En particulier, on peut envisager d'introduire une correction des variations climatiques des jours chauds, et d'analyser, en partenariat avec l'AIE, les divergences entre le bilan de l'énergie au format SOeS et celui publié par l'AIE, de façon à les résorber ;
- **le lancement de projets qualité, qui s'inscrivent dans le cadre plus global des orientations du service**. La mise à plat de la méthodologie de nos opérations doit permettre d'identifier les axes de progrès pour en améliorer la qualité dans toutes ses composantes, telle que décrite dans le code des bonnes pratiques de la statistique européenne. Le travail de documentation de nos méthodes déjà bien engagé doit se poursuivre ;
- **la valorisation de l'enquête Phebus** (Performance de l'habitat, équipements, besoins et usages de l'énergie) réalisée conjointement avec la sous-direction des statistiques du logement et de la construction. Opération – phare de la sous-direction, préparée depuis 2008, la collecte est sur le terrain en 2013 et le dispositif va fournir des statistiques nouvelles et essentielles sur la consommation d'énergie des ménages, permettant à la fois de répondre aux nouveaux besoins européens et de donner une mesure de la précarité énergétique sous les angles de la consommation au domicile et des transports ;
- **l'enrichissement des statistiques sur les énergies renouvelables**. Avec désormais deux chargés de mission au lieu d'un, il s'agit d'approfondir les travaux courants, mais aussi de mieux investir sur la chaleur renouvelable, et de développer la connaissance sur les technologies émergentes pour en préparer le suivi efficace.
- **l'élaboration d'un compte satellite de l'énergie et la préparation de la Commission des Comptes de l'Énergie qui le discutera et l'adoptera ;**
- **l'approfondissement de la connaissance sur la chaleur**. Le développement des réseaux de chaleur et de froid urbains est au cœur de la politique énergétique française. Il convient d'ailleurs de réfléchir à une méthode d'estimation et de suivi de la climatisation urbaine, et du froid renouvelable (préparation d'approfondissements de la directive européenne sur la promotion des EnR).
- **le développement des statistiques régionales et locales ;**

- **l'amélioration de la connaissance sur les consommations finales des énergies**. Une enquête sur les consommations d'énergie dans le secteur de la construction pourrait être menée en 2014. Les récentes enquêtes de la statistique publique sur les consommations sectorielles devront être exploitées ;
- **l'intensification des travaux sur l'efficacité énergétique**. Vue comme le levier principal de la transition énergétique, elle est peu analysée. L'enjeu est de créer de nouveaux indicateurs plus pertinents, de développer son analyse sectorielle, et d'établir des comparaisons internationales sérieuses sur le sujet ;
- **l'accroissement de la connaissance concernant les prix et la fiscalité de l'énergie**. Cette thématique est au cœur des préoccupations de la puissance publique, et le poste dédié enfin pourvu depuis le 1er mai 2013 devrait permettre de développer données et études ;
- **la poursuite de l'investissement sur la problématique du climat et des émissions de gaz à effet de serre**. L'objectif serait de développer les analyses sur ce sujet, dans un contexte où les climatologues réagissent vivement sur nos publications.

2. Travaux nouveaux pour 2014

Sont concernés :

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Deux projets initialement envisagés pour 2013 sont reportés à 2014 compte tenu de l'importante charge de travail de la sous-direction et des arbitrages budgétaires conduits en 2013. Il s'agit de :

- une enquête sur les consommations d'énergie dans le secteur de la construction, ce secteur étant aujourd'hui un « angle mort » dans le dispositif de suivi des consommations d'énergie en France ;
- une enquête sur la production de chaleur qui semble nécessaire pour évaluer complètement le bilan de la chaleur mené pour la première fois en 2013 pour compléter le bilan annuel de l'énergie.

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2014

Les travaux lancés pour estimer un compte satellite de l'énergie (voir point 2.3) pourraient conduire la sous-direction des statistiques de l'énergie à exploiter des fichiers administratifs ou des sources de l'Insee, tels que les DADS, les liasses fiscales, etc. A ce jour nous n'avons pas la visibilité sur les sources que nous pourrions avoir à mobiliser.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014

En 2013, grâce à une mission de plusieurs mois au premier semestre, puis l'arrivée d'un administrateur sur un poste nouveau dédié, la sous-direction des statistiques de l'énergie a commencé à travailler à monter un compte satellite de l'énergie. Ces travaux monteront en puissance en 2014 avec l'objectif de mesurer dans le détail le poids des filières dans l'économie et l'emploi en France, les investissements, le poids de l'énergie dans la compétitivité des entreprises, etc.

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2014

En 2013, la sous-direction des statistiques de l'énergie mène un audit de sa chaîne de production des données de la conjoncture énergétique. Ceci devrait déboucher sur des évolutions, qui pourront être conduites sur 2013 et 2014. Elle s'inscrit par ailleurs dans un projet de refonte plus globale des outils de conjoncture de tout le service.

Enfin, la rénovation d'une autre application, Ornoir, pour la collecte d'informations sur le pétrole, n'a pu être menée en 2013 et pourrait être reportée à 2014.

3. Aspects particuliers du programme 2014

3.1. Aspects « Territoires »

La sous-direction des statistiques de l'énergie a publié pour la première fois en 2013 des données communales sur la production des énergies renouvelables d'une part, et sur les livraisons de gaz et d'électricité d'autre part. Ce premier exercice a mis en évidence les défauts des normes sur lesquelles ces collectes s'appuient et il est prévu de les faire évoluer de façon à pouvoir publier toute l'information pertinente pour les collectivités locales.

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

Les travaux sur l'énergie concernent directement l'environnement, en particulier parce que la consommation d'énergie représente en France 70 % des émissions de gaz à effet de serre, et 95 % des émissions de CO₂. C'est le cas particulièrement des travaux menés sur le climat – qu'il s'agisse de l'estimation précoce des émissions de CO₂, ou de la participation de la sous-direction, en tant qu'expert, à tous les groupes pilotés par le service climat et efficacité énergétique du ministère d'une part (groupe de concertation et d'information sur les inventaires d'émissions, pôle de coordination sur les inventaires territoriaux, pôle de coordination sur les bilans d'émission des gaz à effet de serre), et aux échanges réguliers conduits avec l'organisme chargé de l'élaboration et de la transmission des bilans pour la France, le Citepa, d'autre part.

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

La SDSE ne conduit pas seule de travaux d'évaluation des politiques publiques, car ceux-ci sont conduits, au sein du CGDD, par le Service de l'économie, de l'évaluation, et de l'intégration du développement durable (Seeidd). Elle devrait travailler en association avec le Seeidd sur certains sujets émergents depuis 2013, comme la précarité énergétique, la rénovation thermique, le calibrage de la loi sur la tarification progressive des énergies de réseau.

3.4. Aspects « européens »

La SDSE reste le correspondant national des organismes internationaux compétents en matière de statistiques énergétiques (Agence Internationale de l'Énergie, Commission Européenne/Eurostat, ONU, Conseil Mondial de l'Énergie, etc.) et répond à ce titre à de nombreux questionnaires internationaux mensuels et annuels, qui n'ont pas changé par rapport aux années passées.

Depuis début 2013, la sous-direction des statistiques de l'énergie participe à une Task Force d'Eurostat sur l'avenir des statistiques énergétiques, qui devrait déboucher sur une révision de la principale norme européenne portant sur l'énergie, à savoir le [règlement sur les statistiques de l'énergie](#), régulièrement révisé depuis son adoption en 2008. La révision est projetée pour 2014, les demandes des directions générales de la Commission portant sur un renforcement des données collectées sur la consommation des ménages, des données de consommation plus fines dans les transports, ou encore des données de prix plus fréquentes.

Enfin, la nouvelle directive européenne sur l'efficacité énergétique, adoptée en octobre 2012, se traduira par de nouvelles transmissions de données statistiques.

4. Opérations répétitives

L'ensemble des enquêtes statistiques de la sous-direction des statistiques de l'énergie ont obtenu leur label d'intérêt général et de qualité statistique et le cas échéant leur caractère obligatoire en 2009. Par conséquent toutes ces enquêtes seront à nouveau présentées au comité du Label en 2014.

Il est prévu dans ce contexte d'en faire évoluer certaines. Ainsi, l'enquête sur le transport et la distribution d'électricité devrait être étendue aux fournisseurs d'électricité, l'un des enjeux de cette enquête étant de connaître les secteurs consommateurs d'électricité, désormais de plus en plus mal connue de RTE, gestionnaire du réseau de transport, et des entreprises de distribution.

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Enquêtes répétitives

Remarque : certains visas ne sont pas encore affectés, ou concernent des groupes d'enquêtes ; ils sont notés « 2013 »

| Intitulé de l'enquête | N° de visa | Service Producteur | Périodicité de l'enquête |
|---|------------|--------------------|--------------------------|
| Enquête annuelle sur la production d'électricité | 2013A059EQ | SOeS - SDSE | Annuelle |
| Enquête annuelle Statistiques gazières | 2013A063EQ | SOeS - SDSE | Annuelle |
| Enquête annuelle sur le transport et la distribution de l'électricité | 2013A060EQ | SOeS - SDSE | Annuelle |
| Enquête annuelle sur le chauffage urbain et la climatisation urbaine | 2013A062EQ | SOeS - SDSE | Annuelle |
| Enquête Transparence du prix du gaz et de l'électricité | 2013S061EQ | SOeS - SDSE | Semestrielle |

Autres opérations de production à caractère permanent

Sources : avant-programmes des années 2010 à 2013 et sites internet, hors opérations de diffusion

Tri : par commissions du Cnis

- a) [Démographie et questions sociales](#)
- b) [Emploi, qualification et revenus du travail](#)
- c) [Entreprises et stratégies du marché](#)
- d) [Environnement, développement durable](#)
- e) [Services publics et services aux publics](#)
- f) [Système financier et financement de l'économie](#)
- g) [Territoires](#)

d. Services publics et services aux publics

| Opérations | Type | Objectif |
|------------------------------------|---|---|
| Livraisons de gaz et d'électricité | Collecte et exploitation statistique : <ul style="list-style-type: none">- des livraisons de gaz naturel à la commune- des livraisons d'électricité à la commune | Localiser les consommations des énergies de réseau gaz naturel et électricité |

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture

Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture - BSPA

1. Contexte

Le SSM pêche est le bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA), qui fait partie de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture. En 2012 cette direction a été rattachée au Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (Medde).

Dans l'organigramme de la DPMA, le BSPA est directement rattaché à la directrice des pêches. L'effectif n'est plus que de 4 cadres A. En 2009 un poste d'attaché de l'Insee est resté vacant et par la suite, n'a pas été rétabli malgré des demandes réitérées.

Avec des moyens aussi limités, le BSPA ne peut que privilégier la production statistique, la réponse aux demandes nationales et aux obligations européennes. Il ne peut développer les fonctions de valorisation et de diffusion qui incombent normalement à un SSM.

L'activité du BSPA est en grande partie organisée pour répondre à des règlements communautaires :

- Le règlement sur le contrôle des pêches, qui impose notamment aux États membres de transmettre à la Commission les données agrégées de captures, mensuellement pour les espèces sous quotas, trimestriellement pour les autres espèces ;
- les règlements statistiques, qui régissent les communications annuelles à Eurostat des statistiques de captures et de débarquements des produits de la pêche ainsi que de l'aquaculture ;
- le règlement dit DCF (data collection framework) qui a établi un cadre communautaire pour la collecte, la gestion et l'utilisation de données pour répondre aux besoins de la politique commune de la pêche (PCP) et des avis scientifiques. Le BSPA a la responsabilité du volet économique de ce programme dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture.

De par sa position, le travail du BSPA est également étroitement imbriqué avec celui des autres unités de la DPMA. Ainsi le BSPA établit chaque mois les données nécessaires au suivi de la consommation des quotas de pêche qui sont directement utilisées par le bureau en charge de la gestion de la ressource, lequel prend sur ces bases des mesures de fermeture ou de limitation de quotas et gère les relations avec les organisations de producteurs. Le BSPA répond aussi à de nombreuses demandes de données provenant des autres unités de la direction, de la Commission, des organisations internationales ainsi que de demandeurs extérieurs comme les services déconcentrés des affaires maritimes.

Principales orientations pour 2014

- **Amélioration de la qualité des données de production des pêches maritimes**

Le BSPA établit les statistiques de production des pêches maritimes à partir de l'exploitation de données administratives (déclarations obligatoires des pêcheurs et notes de ventes). La DPMA a mis en place depuis 2009 un nouveau système informatique d'exploitation des données, qui est allé de pair avec une profonde réorganisation du processus de leur traitement, avec notamment la mise en place d'un centre de saisie des documents déclaratifs à France-Agrimer. Le BSPA s'est vu confier la maîtrise d'ouvrage de l'application de croisement des données - documents déclaratifs, notes de ventes et données satellitaires sur la position des navires- qui vise à établir un ensemble de données redressées et cohérentes entre elles susceptibles de répondre à l'ensemble des besoins nationaux et communautaires. La maîtrise d'œuvre a été confiée à Ifremer, qui a joué un rôle primordial dans la conception des algorithmes de rapprochement et de croisement des données. Cependant, la mise en place de ce système n'a jusqu'à présent pas permis d'améliorer les conditions de production des statistiques de la pêche. L'organisation du système est complexe et fait intervenir de nombreux intervenants qu'il est difficile de coordonner. Les difficultés rencontrées ou les erreurs commises aux différents stades de la chaîne de production ont des répercussions sur la qualité des données en sortie. De plus le système est encore en évolution avec la mise en place des journaux de bord électroniques (ERS) pour les navires de plus de 12 mètres. L'introduction à partir de 2013 d'une nouvelle version du système d'enregistrement et de transmission des données par les navires doit permettre de réduire le nombre d'anomalies constatées et donc d'améliorer la qualité des statistiques produites.

L'amélioration de la qualité des données est un chantier important non seulement pour le BSPA, mais pour l'ensemble de la DPMA. A la suite d'un audit de la Commission européenne, la direction doit mettre en place un plan d'actions pour améliorer la gouvernance du système de collecte et de traitement des données, rationaliser son architecture informatique, automatiser les procédures de contrôle et de validation des données.

Le chef du BSPA va piloter le projet Valid, auquel la France participe dans un cadre européen, et qui vise à mettre en place l'ensemble des opérations de vérification, de contrôle et de validation des données afin de satisfaire aux obligations du règlement sur le contrôle des pêches. La mise en œuvre de ce projet qui débute en 2013 va se dérouler tout au long de 2014.

L'amélioration de la qualité des données constitue aussi un enjeu primordial au niveau national pour la conduite de la politique de la pêche, la gestion des quotas et les relations avec les organisations de producteurs. L'action du BSPA en 2014 et dans les années à venir va s'inscrire dans ce contexte.

Statistiques de l'aquaculture

L'enquête statistique annuelle sur la production aquacole se poursuivra pour répondre au règlement européen correspondant et aux besoins d'informations nationaux sur le secteur. Ses résultats permettent aussi d'établir la segmentation d'entreprises utilisée pour la collecte de données économiques mentionnée ci-dessous. Le BSPA va réaliser fin 2013 et début 2014 les démarches nécessaires auprès du Cnis afin de renouveler cette enquête pour une nouvelle période de cinq ans. Le questionnaire de l'enquête devrait subir peu de modifications mais on envisage à partir de 2014 de passer à un mode de collecte en ligne.

Le BSPA prévoit aussi d'exploiter à partir de la fin 2013 et en 2014 les résultats du recensement de la conchyliculture, qui a été réalisé en 2013 par le SSP à la demande de la DPMA.

Poursuite et extension du programme de collecte de données économiques (pêche et aquaculture)

Dans le cadre du programme national établi pour répondre au règlement européen « DCF », le BSPA est responsable de la production des variables économiques sur les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. La collecte des données s'effectue avec le concours d'organismes partenaires de la DPMA, l'Ifremer et l'Université de Nantes

Le BSPA a obtenu en 2012 le label d'intérêt général et de qualité statistique pour la production de données économiques du secteur de la pêche. A cette occasion, des changements dans l'organisation et la méthodologie de cette opération ont été opérés en 2013. Cette opération va se poursuivre en 2014 conformément à la méthodologie agréée par le comité du label.

La collecte de données économiques en aquaculture, qui a débuté en 2011, va se poursuivre en 2014. Des améliorations vont continuer à être apportées à cette opération afin de mieux couvrir le champ de collecte et de faire progresser la qualité des indicateurs économiques.

Dans les prochaines années, la collecte des données sera l'un des volets de la future PCP et devra s'inscrire dans un programme pluriannuel couvrant la période 2014-2020. Les instruments légaux et financiers correspondants n'étant pas encore tous en place, le programme 2013 va être reconduit sans changement en 2014. Le BSPA poursuivra ses efforts, en relation avec ses partenaires, pour répondre complètement aux obligations européennes, améliorer la qualité des données et développer les analyses des indicateurs, au niveau national et européen.

2. Travaux nouveaux pour 2014

Il n'y a pas à proprement parler de travaux nouveaux prévus en 2014 mais plutôt des évolutions dans les travaux existants.

3. Aspects particuliers du programme 2014

3.1. Aspects « Territoires »

Pas d'évolution prévisible en 2014 sur cet aspect, si ce n'est la possibilité de demandes, au niveau européen, de désagrégation des données économiques sur la pêche produites dans le cadre du programme « DCF ». La collecte et la production des indicateurs sont demandés par segment de flotte et « supra-région » (Atlantique-Manche-Mer du Nord / Méditerranée / autres régions). Il n'est pas prévu de collecter des données à un niveau de résolution plus fin, mais des travaux méthodologiques sont conduits au sein des groupes de travail européens pour désagréger les indicateurs à des niveaux plus fins, du point de vue de l'activité ou de la zone géographique. Le BSPA continuera de participer à ces travaux.

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

Pas d'opération nouvelle prévue à ce jour sur cet aspect.

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

Pas d'opération nouvelle prévue à ce jour sur cet aspect.

3.4. Aspects « européens »

En 2013 le BSPA a engagé sa participation dans des groupes d'experts organisés par la Commission Européenne pour coordonner et harmoniser les systèmes de contrôle, de communication et d'échanges de données sur les activités de pêche, en référence aux obligations définies par le règlement contrôle et à la mise en place du système électronique d'enregistrement des données (ERS- electronic reporting system) dans les Etats membres.

En particulier le chef du BSPA participe aux groupes d'experts suivants :

- VALID : la Commission a demandé aux Etats membres de mettre en œuvre à partir de 2013 des plans nationaux de validation des données de pêche, en référence à l'article 109 du règlement contrôle mentionné. L'objet de ce groupe est de définir des règles communes de vérification et de croisement des données avec différents niveaux d'exigence : règles imposées à tous les Etats membres, règles recommandées ou optionnelles. Les conclusions opérationnelles devront être appliquées à partir de 2014.

- INTREP-STAT : La Commission a lancé ce projet dans le but de mieux coordonner les rapports envoyés à différentes organisations. L'idée est d'utiliser le système de rapports de captures adressés par les Etats membres à la DG MARE pour générer d'autres rapports destinés aux autres organisations internationales : rapports statistiques annuels destinés à Eurostat, rapports aux organisations régionales de pêche (ICCAT, CTOI...), rapports transmis en vertu des accords bilatéraux entre l'UE et des Etats tiers. L'analyse préalable a été engagée en 2013, la Commission envisageant de mettre en place ce nouveau système dès 2014. En ce qui concerne les déclarations statistiques, la nécessité a été reconnue d'effectuer une comparaison rigoureuse des données envoyées respectivement à la DG MARE et à Eurostat et une analyse approfondie des sources de divergences. A ce stade il n'est pas envisagé de supprimer dès 2014 les déclarations directes à Eurostat.

Le BSPA continuera de participer aux groupes de travail européens organisés sous l'égide de la Commission pour préciser et harmoniser les méthodes de production des indicateurs économiques sur la pêche et l'aquaculture : PGECON (Planning Group on Economic Issues) qui se réunit une fois par an, groupes organisés par le Centre Commun de Recherche pour élaborer les Rapports Économiques Annuels publiés par la Commission (pêche et aquaculture), groupes de travail thématiques destinés à préciser les méthodes d'élaboration de certains indicateurs.

4. Opérations répétitives

En 2012, l'enquête sur la production des données économiques dans le secteur de la pêche a obtenu le label. Cette opération est annuelle.

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

En 2014 sera achevé le déploiement du journal de pêche électronique sur l'ensemble des navires de pêche de plus de 12 mètres. Ce système d'enregistrement et de communication des données, qui est conforme aux obligations européennes, remplace, sur les navires concernés, les documents papier qui restent utilisés sur les navires de plus petite taille. Les données issues des journaux de pêche électronique sont intégrées dans le système de traitement à la base de la production des statistiques de la pêche.

En ce qui concerne l'enquête aquaculture, on envisage à partir de 2014 le passage progressif à un mode de collecte en ligne.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Service de la statistique et de la prospective (SSP)

1. Contexte

Les travaux statistiques menés en 2014 par le Service de la statistique et de la prospective (SSP) seront, comme chaque année, très largement déterminés par les obligations statistiques européennes. Ces travaux viseront également à répondre aux demandes exprimées par les utilisateurs nationaux en terme de fourniture de données et d'analyses pour alimenter les réflexions en matière sociale, économique et environnementale, pour aider au pilotage et à l'évaluation de politiques publiques et pour conduire des études prospectives dans les domaines de compétence du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Le SSP conduira ainsi en 2014 de nombreuses enquêtes obligatoires dans le cadre de règlements européens. Ces enquêtes permettent de suivre et de connaître l'utilisation du territoire, les structures de production et les activités des exploitations agricoles, des exploitations forestières et des industries agroalimentaires, les productions végétales et animales, les productions agroalimentaires et forestières, les pratiques agricoles et environnementales des secteurs agricoles et agroalimentaires, les indices de production et de prix (Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP), Indice de la production industrielle (IPI), prix des consommations intermédiaires des agriculteurs). Il suivra également mensuellement et annuellement la conjoncture agricole, agroalimentaire et forestière à des niveaux fins, dans le domaine des productions, des prix et du commerce extérieur, et produira régulièrement des notes et synthèses conjoncturelles aux niveaux national et régionaux.

En 2014, une nouvelle enquête statistique sur les pratiques culturales en viticulture sera lancée dans le cadre du cycle d'enquêtes visant à répondre au besoin de suivi et de calcul d'indicateurs pour l'évaluation des plans d'action ministériels découlant du Grenelle de l'Environnement (Ecophyto, objectif Terre 2020).

Le SSP mènera par ailleurs des travaux d'études, d'analyse et de synthèse sur les revenus des agriculteurs, la statistique agricole annuelle des productions agricoles, les comptes de l'agriculture par région et par catégorie d'exploitations, le suivi des productions agroalimentaires, les consommations d'énergie et les dépenses d'environnement dans les IAA, les bilans d'approvisionnement par type de productions.

Les nombreuses enquêtes nouvelles de 2013 seront par ailleurs valorisées : enquête sur la structure des exploitations agricoles, enquêtes sur les pratiques culturales (en arboriculture, maraîchage et viticulture), inventaire vergers, enquête sur les matières premières utilisées en alimentation animale, enquête sur la conchyliculture, enquête sur la structure de la forêt privée.

Suite à la mise en œuvre d'Esane par l'Insee, le SSP finalisera son nouveau dispositif de diffusion de statistiques sectorielles d'entreprises sur les IAA, les exploitations forestières et scieries, les coopératives de transformation et de commerce de gros de produits agroalimentaires.

Comme les années précédentes, le SSP participera activement, en tant qu'expert, à divers observatoires : observatoire de la formation des prix et des marges, observatoire des industries agroalimentaires, observatoire de l'alimentation, observatoire des produits de qualité, observatoire de la biomasse, observatoire de la consommation de terres agricoles, observatoire des territoires...

Enfin, le SSP maintiendra ses exigences sur la qualité des productions, avec le souci d'accroître la visibilité de ses travaux tout en faisant évoluer ses outils statistiques, ses méthodes et ses modes de diffusion. La dématérialisation des enquêtes sera ainsi poursuivie avec l'appui d'un outil de génération d'enquêtes, et le recours aux données administratives sera accru en vue d'alléger la charge statistique des entreprises et des exploitations agricoles. La mise à disposition de données sur le site se poursuivra avec, pour un public initié, l'outil interactif de consultation et téléchargement de tableaux multidimensionnels, et l'outil de cartographie sur les données statistiques, et pour un plus grand public, la mise en ligne de tableaux. La mise en ligne des publications continuera à s'accompagner des fichiers de données des tableaux, des cartes et graphiques téléchargeables par l'internaute. Les catalogues relatifs aux données disponibles sur internet seront enrichis et documentés.

2. Travaux nouveaux pour 2014

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

En 2014 l'enquête « Pratiques culturelles » sur la viticulture sera lancée. Cette enquête fait suite à l'enquête sur les pratiques culturelles viticoles de 2006 et à l'enquête plus légère de 2011 sur l'usage des produits phytosanitaires en viticulture. Cette enquête s'inscrit dans un cycle d'enquêtes sur les pratiques culturales visant à caractériser les pratiques phytosanitaires et mesurer des indicateurs de pression phytosanitaire dans le cadre du plan d'action Ecophyto 2018 et permet de répondre au règlement (CE) n° 1185/2009 relatif aux statistiques sur les pesticides. Elle apporte enfin des éléments pour apprécier l'incidence des programmes d'action mis en œuvre dans le cadre de la directive européenne dite « Nitrates ». La collecte est prévue au printemps 2014.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2014

Une analyse sera conduite pour étudier l'opportunité de substituer à l'enquête mensuelle sur les abattages de bovins la base de données nationale d'identification (BDNI), base administrative qui comporte les effectifs bovins présents dans les exploitations, leurs mouvements entre exploitations et les abattages de bovins notifiés par les abattoirs. L'utilisation de ces données permettrait d'alléger la charge des abattoirs enquêtés mensuellement.

Une expertise des données fiscales agricoles sera lancée en 2014 afin de préciser l'apport de cette source pour l'analyse des revenus des exploitations agricoles et l'élaboration des comptes, en complément de la source constituée par le réseau d'information comptable agricole (Rica). En effet, avec la concentration et la professionnalisation des exploitations agricoles, la part des exploitations au forfait diminue tandis que celle aux bénéficiaires réels est plus importante.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014

Engagés en 2013, les travaux méthodologiques de refonte de la diffusion des statistiques sectorielles à partir d'Esane seront finalisés. Ils devraient permettre, sur le champ ministériel des industries agroalimentaires et coopératives, d'assurer une plus grande convergence avec les statistiques publiées par l'Insee et de mieux répondre aux besoins des utilisateurs concernant les analyses territorialisées des performances économiques des entreprises.

Les nombreuses enquêtes nouvelles, dont la collecte s'est achevée en 2013 ou s'achèvera début 2014, seront valorisées : enquête sur la structure des exploitations agricoles, enquêtes sur les pratiques culturales ou phytosanitaires (en arboriculture, en maraîchage et en viticulture), inventaire vergers, enquête sur les matières premières utilisées en alimentation animale, enquête sur la conchyliculture, enquête sur la structure de la forêt privée.

L'appariement du Rica 2010 avec les données fiscales (impôt sur le revenu des personnes physiques) sur les revenus des ménages agricoles devrait donner lieu à valorisation à travers des études sur la pluriactivité des ménages agricoles, par exemple.

S'agissant de la diffusion, les catalogues relatifs aux données disponibles sur internet seront enrichis et documentés.

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2014

Des travaux seront entrepris pour mieux connaître le phénomène d'installation d'exploitants agricoles et les critères de pérennité de ces nouvelles exploitations.

3. Aspects particuliers du programme 2014

3.1 Aspects « Territoires »

L'enquête mensuelle sur les prix des consommations intermédiaires nécessaires à l'agriculture sera mise en œuvre dans les DOM, en vue de permettre l'extension de l'Ipampa aux DOM.

3.2 Aspects « environnement et développement durable »

Le cycle d'enquêtes sur les pratiques culturales (enquêtes quinquennales sur les grandes cultures et les prairies, sur la viticulture, sur l'arboriculture et sur le maraîchage, complétées par des enquêtes intermédiaires ciblées sur les pratiques phytosanitaires) permet de disposer d'éléments sur l'utilisation de produits phytosanitaires pour ces cultures et de fournir ainsi des indicateurs clés pour le suivi de la directive européenne « Nitrates » et du plan Ecophyto (indicateurs de pression des pratiques phytosanitaires notamment). En 2014, les premiers résultats de l'enquête sur les pratiques phytosanitaires en arboriculture seront diffusés. La collecte de l'enquête sur les pratiques culturales en maraîchage se terminera au printemps 2014 et les travaux d'exploitation des résultats seront lancés.

3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

Les enquêtes sur les pratiques culturales notamment contribuent à l'évaluation des politiques portées par le ministère en charge de l'agriculture (programme Ecophyto, par exemple).

3.4 Aspects « européens »

Les discussions européennes sur les indicateurs agro-environnementaux se poursuivront et pourraient conduire à des transmissions de nouveaux indicateurs. Par ailleurs, la méthodologie sera précisée avec Eurostat concernant les premières transmissions de données (statistiques sur les pesticides, données sur la fertilisation, bilans azote et phosphore), des travaux étant actuellement en cours au niveau européen pour harmoniser les méthodes entre États membres.

4. Opérations répétitives

4.1. Enquêtes

| Intitulé de l'enquête | N° de visa | Service Producteur | périodicité de l'enquête |
|--|------------|--------------------|--------------------------|
| Enquêtes annuelles de branche exécutées par l'administration (industries agricoles et alimentaires, forêts et scierie) | 2013 | SSP | Annuelle |
| Enquêtes annuelles de branche exécutées par les organisations professionnelles agréées ou par les établissements publics bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires) | 2013 | SSP | Annuelle |
| Enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire TerUti-Lucas | 2013A042AG | SSP | Annuelle |
| Enquête "inventaire national des vergers " | 2013 | SSP | Annuelle |
| Enquête Cheptel caprin au 1er novembre | 2013A012AG | SSP | Annuelle |
| Enquête Cheptel ovin au 1er novembre | 2013A013AG | SSP | Annuelle |
| Enquête Cheptel porcin au 1er mai et au 1er novembre | 2013S014AG | SSP | Infra annuelle |
| Enquête "terres labourables" | 2013A070AG | SSP | Annuelle |
| Enquête trimestrielle auprès des ateliers de découpe de volailles et de lapins | 2013T040AG | SSP | Annuelle |
| Enquête prix des bois - prix des grumes | 2013S028AG | SSP | Infra annuelle |
| Enquêtes mensuelles de branche exécutées par les organismes professionnels agréés ou par les établissements publics bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires) | 2013 | SSP | Mensuelle |
| Enquêtes mensuelles de branche exécutées par l'administration (industries agricoles et alimentaires) | 2013 | SSP | Mensuelle |
| Enquête mensuelle sur la collecte et le prix du lait | 2013M043AG | SSP | Mensuelle |
| Enquête sur l'observation des prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles (EPCIA) | 2013M050AG | SSP | Mensuelle |
| Enquête mensuelle auprès des accoueurs et des sélectionneurs | 2013M039AG | SSP | Mensuelle |
| Enquête semestrielle de branche exécutée par les organismes professionnels agréés ou par les établissements publics bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires) | 2013 | SSP | Semestrielle |
| Enquête prix des bois - prix des bois de trituration | 2013T029AG | SSP | Trimestrielle |
| Enquête prix des bois - prix du bois énergie sylvicole | 2013T030AG | SSP | Trimestrielle |
| Enquêtes trimestrielles de branche exécutées par un organisme professionnel agréé ou par un établissement public bénéficiant d'une délégation (industries agricoles | 2013 | SSP | Trimestrielles |

| Intitulé de l'enquête | N° de visa | Service Producteur | périodicité de l'enquête |
|--|------------|--------------------|--------------------------|
| et alimentaires) | | | |
| Enquêtes trimestrielles de branche exécutées par l'administration (industries agricoles et alimentaires) | 2013 | SSP | Trimestrielles |

4.2. Statistiques issues en partie d'exploitations de fichiers administratifs

| Opérations | Type | Objectif |
|--|--|---|
| Statistiques agricoles : surfaces, quotas, aides SSP | Exploitation des déclarations de surfaces, fichiers nationaux des aides, ... | Apporter des éléments de cadrage aux politiques agricoles |
| Statistiques agricoles : effectifs bovins, mouvements d'animaux, abattages | Exploitation de la BDNI | Apporter des éléments de cadrage sur les effectifs et les abattages de bovins |

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

L'opportunité de substituer à l'enquête mensuelle sur les abattages de bovins la base de données nationale d'identification (BDNI) sera expertisée en 2014.

Le SSP poursuivra par ailleurs la dématérialisation des enquêtes de branche menées auprès des industries agroalimentaires, des exploitations forestières et des scieries, en liaison avec les organisations professionnelles agréées, tout en assurant un allègement de la charge statistique par des simplifications des questionnements et de leurs fréquences.

De nombreuses autres enquêtes devraient également être concernées par le processus de dématérialisation en 2014 : enquête mensuelle sur la collecte et le prix du lait, enquête sur l'observation des prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles, enquête mensuelle auprès des accoueurs et des sélectionneurs, enquête trimestrielle auprès des ateliers de découpe de volailles et de lapins.

Il est également prévu de dématérialiser certaines enquêtes auprès des exploitations agricoles, si possible dès 2014. Il s'agit des enquêtes sur les cheptels (ovin, caprin, porcin), et de l'enquête d'estimation des surfaces et productions en terres labourables. Au préalable, des tests seront conduits sur la consultation directe des exploitants agricoles par Internet. Le but est d'estimer le taux de réponse à des enquêtes statistiques sous Internet de la part des exploitants agricoles et de vérifier si les résultats collectés restent cohérents avec ceux recueillis avec un mode classique de collecte via les enquêteurs.

Extraits de programmes statistique 2014 et autres services statistiques publics

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques - Sies
Département des études statistiques – Pôle Recherche et développement

L'enquête sur la R&D auprès des entreprises leur demande de préciser le pourcentage de leurs dépenses de recherche en matière d'environnement.

L'enquête auprès des acteurs ou financeurs publics sur les objectifs socio-économiques de leur recherche distingue un poste « environnement ».

Les enquêtes R&D dans leur ensemble permettent de répondre aux attentes de chiffrages sur l'environnement. Néanmoins, compte tenu du calendrier du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (Medde), les résultats diffusés par ce dernier sont basés sur des données provisoires.

Le travail d'amélioration de l'estimation sera poursuivi pour aider le Medde à diffuser des données cohérentes avec celles publiées ultérieurement par le MESR.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - Dares
Sous direction « Emploi et marché du travail »

La Dares continuera à participer aux travaux de l'Observatoire des emplois et des métiers de la croissance verte.

MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT, DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Direction générale de l'administration et de la fonction publique - DGAFP
Département des études et des statistiques

Contribution aux indicateurs phares et de contexte économique et social de la stratégie nationale de développement durable : production des indicateurs relatifs à la participation des femmes aux instances de gouvernance en vue de leur comparabilité entre secteur public et secteur privé.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - Depp

La Depp fournit trois indicateurs de développement durable (sorties précoces, difficultés de lecture des jeunes de 15 ans et diplômés du supérieur parmi les 25-34 ans).

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Sous Direction de la Statistique et des Études - SDSE

Potentiellement, la statistique justice peut servir à caractériser l'environnement social à un niveau local (par ressort de juridiction). Pour le moment, la SDSE ne contribue aux indicateurs localisés de développement durable que pour des comptages de bénéficiaires de l'aide juridictionnelle. Il reste à mener une étude de faisabilité pour déterminer d'autres indicateurs pertinents et réalistes pour éclairer davantage cette dimension.

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA DÉLINQUANCE ET DES RÉPONSES PÉNALES (ONDRP)

Les infractions à l'environnement font l'objet d'une fiche du rapport annuel de l'ONDRP. Elle est réalisée à partir des données collectées par les militaires de la Gendarmerie nationale, les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ainsi que par les agents de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Insee - Direction des statistiques d'entreprises

Département Statistiques de court terme - DSCT

Les activités de la section E liées à l'environnement : captage/traitement et distribution d'eau, collecte et traitement des eaux usées, collecte/traitement et élimination des déchets, sont désormais couvertes par le dispositif Opise. Il reste à couvrir la récupération des matériaux et les services de dépollution, ce qui sera entrepris en 2014 ou en 2015.

La possibilité pour le SOeS de prendre en compte les performances énergétiques des logements dans le questionnaire de l'enquête prix de revient des logements neufs demeure à étudier.

Insee - Direction des statistiques d'entreprises

Département Synthèses sectorielles

De nombreuses enquêtes du département permettent d'éclairer les aspects environnement et développement durable du secteur entreprise. Ainsi les enquêtes annuelles sur les investissements et les dépenses courantes pour protéger l'environnement et sur les consommations d'énergie dans l'industrie. En 2014 la publication des résultats des enquêtes déchets, et aussi la finalisation de la diffusion de enquête sur la consommation d'énergie dans le tertiaire (ECET) enrichiront le suivi ainsi que les travaux d'étude autour de la responsabilité sociétales des entreprises (RSE) et de l'enquête EnDD.

Insee - Direction des statistiques d'entreprises

Département de l'action régionale

Les travaux sur la problématique de l'occupation de l'espace et de l'étalement urbain, réalisés en 2012-2013 à la DET, pourront être poursuivis, en coordination avec le SOeS. La question de prix du foncier devra en particulier être traitée, avec l'exploration de nouvelles sources.

Le DAR poursuivra sa mise à disposition d'indicateurs territoriaux de développement durable qu'il complètera par des indicateurs sur la qualité de vie.

Pôle Emploi

Pôle emploi poursuivra sa contribution active aux travaux du groupe « emplois verts » sur les plans méthodologiques et statistiques.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE DE LA GESTION FISCALE

Sous-direction des missions foncières, de la fiscalité du patrimoine et des statistiques
Bureau GF-3C

Par ses fonctions, le bureau GF-3C collecte les données issues des dispositifs fiscaux incitatifs instaurés pour favoriser les comportements éco-responsables. Des tableaux fournis au Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ont donné lieu à une publication du type « 4 pages » sur le thème du crédit d'impôt dédié au développement durable (économies d'énergie, énergies renouvelables).

MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Département des statistiques et études économiques

Comme les années précédentes, des études seront publiées sur le commerce extérieur de familles de produits spécifiques : produits énergétiques, éco-produits.

Centre d'études et de recherches sur les qualifications - Céreq

Le projet d'enquête sur le « verdissement » des formations professionnelles dispensées par les organismes de formations doit permettre d'approfondir les connaissances sur les investissements nécessaires à apporter pour que les formations professionnelles dispensées par ces organismes intègrent une dimension « environnement et développement durable ».

SIGLES

| | |
|----------|---|
| AEE | Agence européenne pour l'environnement |
| Aria | Analyse Recherche et Information sur les Accidents |
| Camme | Enquête Conjoncture auprès des ménages mensuelle européenne |
| Camme | Enquête Conjoncture auprès des ménages mensuelle européenne |
| Capeb | Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment |
| CCTOI | Commission des thons de l'Océan indien |
| Cerema | Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (rassemble les Cete, le Certu, Cetmef, Sétra) |
| Céreq | Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications |
| Cése | Conseil économique, social et environnemental |
| CGDD | Commissariat général au développement durable |
| Citepa | Centre Interprofessionnel Technique d'Etudes de la Pollution Atmosphérique |
| Crédoc | Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie |
| DGAC | Direction générale de l'aviation civile |
| DGFIP | Direction générale des finances publiques |
| DPMA | Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture |
| Dreal | Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement |
| EACEI | Enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie |
| ECLN | Enquête sur la commercialisation des logements neufs |
| Eco-PTZ | Éco-prêt à taux zéro |
| EnR | Energies renouvelables |
| EPTB | Enquête sur les prix des terrains à bâtir |
| ESA | Enquête sectorielle annuelle |
| Ésane | Élaboration des statistiques annuelles d'entreprise |
| FFB | Fédération française du bâtiment |
| Filocom | Fichier du logement communal |
| FNTF | Fédération nationale des travaux publics |
| Gaspar | Gestion assistée des procédures administratives relatives aux risques naturels et technologiques |
| ICCAT | Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique |
| ICC-PRLN | Enquête sur l'indice du coût de la construction-prix de revient des logements neufs |
| Ipampa | Indice des prix d'achat des moyens de production agricole |
| Ipea | Indice des prix des prestations d'entretien et d'amélioration des logements |
| LEF | Laboratoire d'économie forestière |
| Medde | Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie |
| MESR | <i>Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche</i> |
| Namea | National Accounting Matrix including Environmental Accounts |
| ONCEA | Observatoire de la consommation des espaces agricoles |
| Ospar | Pour « Oslo-Paris » - Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est ou Convention <i>Ospar</i> |
| Phébus | Performance de l'Habitat, Équipements, Besoins et USages de l'énergie (Enquête) |
| PSAR | Pôle de service de l'action régionale |
| RPLS | Répertoire du parc des bailleurs de logements sociaux |
| RSD | Règlement statistique européen sur les déchets |
| RTE | Réseau de transport d'électricité |
| SDT | Suivi de la Demande Touristique |
| SEEA | Système des comptes intégrés de l'économie et de l'environnement - Nations-unies |
| TRM | Enquête transports routiers de marchandises |
| VNF | Voies Navigables de France |